



LE JOURNAL COMMUNAUTAIRE

DE L'ÎLE D'ORLÉANS

Volume 25 | Numéro 1
Janvier 2021

www.autourdelile.com

■ ACTUALITÉS	2
■ BABILL'ART	7
■ ORGANISMES	14
■ BIBLIOTHÈQUES	18
■ VIE MUNICIPALE	19

PIERRE PERRAULT, PERSONNALITÉ DE L'ANNÉE 2020



© Courtoisie

UN ÉTÉ EXCEPTIONNEL À L'ÎLE



© Jonathan Robert

VINCENT PARIS PASSE LE FLAMBEAU



© Twitter Vincent Paris



Marc
COCHRANE

redaction@autourdelile.com

Les épreuves que l'humain affronte en temps de crise peuvent l'amener à accomplir des actions qui ont des effets bénéfiques pour sa communauté. C'est le cas de l'ex-pharmacien Pierre Perrault qui a instauré quatre initiatives afin d'égayer le quotidien des personnes délaissées à l'île d'Orléans. C'est pourquoi *Autour de l'île* l'a désigné unanimement personnalité de l'année.

En 2020, l'ex-copropriétaire de la pharmacie de Saint-Pierre a organisé des activités humanitaires appelées COVID-1, 2, 3 et 4 (Communauté Orléanaise Vivante Impliquée et Dynamique).

« Bien que je ne recherche pas la publicité par mes actions communautaires, la reconnaissance par les gens du milieu est quelque chose de fort valorisant pour moi et pour les organismes avec qui je travaille. Je me dis toujours que lorsque je pose des gestes communautaires de soutien, un simple merci fait la job », a déclaré

Suite de la Une

PIERRE PERRAULT, PERSONNALITÉ DE L'ANNÉE 2020

M. Perrault, lorsque contacté par l'auteur de ces lignes.

Lorsque la pandémie a fait rage, en mars, le président de l'Association bénévole de l'Île d'Orléans (ABIO) a tout de suite été préoccupé par les gens isolés de l'île, notamment les personnes âgées.

« Comme pharmacien, j'étais à même de constater qu'il y avait une certaine anxiété et détresse, notamment chez les personnes seules. L'initiative COVID-1 m'apparaît donc essentielle si nous pensons à la santé mentale de la population vulnérable », a commenté le jeune retraité.

Plus de 200 personnes de l'île ont reçu un panier cadeau incluant plusieurs produits d'entreprises locales, au début avril.

Le projet COVID-2 a permis d'offrir du chocolat de Pâques à 125 enfants de l'île d'Orléans dont au moins un des parents a perdu son emploi en raison de la pandémie ou dont la situation financière ne permet pas d'offrir un cadeau à Pâques.

L'initiative COVID-4 était consacrée aux personnes délaissées. Cent paniers cadeaux ont été livrés une semaine avant Noël.

« Il y avait beaucoup d'émotion chez les gens qui ont reçu un paquet et chez ceux qui ont effectué la livraison », a confié M. Perrault.

Pour ces trois activités humanitaires, M. Perrault visait à ce que les personnes

qui ont reçu un présent soient recommandées par un membre de leur famille ou par elles-mêmes.

Quant au projet COVID-3, il diffère des trois autres puisqu'il consiste à recueillir les témoignages et les pensées d'une trentaine d'aînés à la suite du confinement, au printemps. M. Perrault espère que les textes seront publiés en février.

Un homme seul ne peut accomplir toutes ces actions sans l'appui d'organismes, tel l'ABIO, ainsi que de nombreux bénévoles et entreprises orléanaises.

« J'ai été agréablement surpris par la spontanéité dont ont fait preuve les gens qui se sont impliqués dans les quatre projets. J'ai constaté un bel élan de solidarité. Je tiens à remercier tous ceux qui de près ou de loin ont contribué au succès de mes initiatives. Je pense notamment à la directrice générale de l'ABIO, Dominique Loiselle, pour son soutien de tous les instants », a affirmé M. Perrault.

Autour de l'île entend ainsi créer une tradition en désignant une personne qui s'est démarquée au cours de l'année comme personnalité de l'année. À l'automne, les lecteurs et lectrices du journal seront appelés à suggérer la personnalité de l'année pour 2021.

UNE ORLÉANAISE COFONDE UNE ENTREPRISE POUR AIDER LES QUÉBÉCOIS À VIVRE ET TRAVAILLER AUTREMENT

**Marc
COCHRANE**

redaction@autourdelile.com

Une Orléanaise a cofondé une nouvelle entreprise axée sur le développement personnel, professionnel et organisationnel. En compagnie de Julie Tremblay-Potvin, Marie-Andrée Mackrouss, de Sainte-Pétronne, a lancé De saison - Art de vivre et de travailler.

L'entreprise novatrice propose des solutions concrètes pour vivre et travailler de façon saine et porteuse de sens, dans un monde en constant changement.

En créant De Saison, les entrepreneures Marie-Andrée Mackrouss et Julie Tremblay-Potvin désiraient insuffler aux Québécois l'envie de redonner du sens à leur travail, d'être autonomes dans la création de leur réalité professionnelle et de trouver leur propre équilibre, peu importe le contexte dans lequel

ils se trouvent. Le tout en accordant un maximum de temps à leur vie personnelle et familiale.

« La satisfaction au travail, la conciliation travail-famille-vie personnelle, la santé psychologique, la gestion de l'espace mental et du temps, et le leadership bienveillant sont quelques-uns des enjeux qui préoccupent la nouvelle génération d'employés, de gestionnaires et d'entrepreneurs », a déclaré Marie-André Mackrouss.

« Notre offre De Saison vise à outiller, à former et à inspirer ceux qui ont envie d'adopter une culture de travail saine et efficace, pour eux-mêmes, au sein de leur équipe ou de leur organisation », a complété son associée, Julie Tremblay-Potvin.

PLUS QUE JAMAIS IL EST IMPORTANT D'ÊTRE BIEN CHEZ SOI. NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS !

Salle de montre ouverte sur rendez-vous seulement.



orléans

cuisine design

Communiquez avec notre équipe des ventes !

418 667-6082 • info@armoiresorleans.com

4864, boul. Sainte-Anne, Québec (Québec) G1C 4R6

Outiller: La boîte Art de vivre et de travailler

La boîte Art de vivre et de travailler contient des outils stratégiques pour développer des réflexes d'agilité, de leadership personnel et de résilience en matière de gestion de l'espace mental, du temps et des priorités. Elle traite de quête de sens et de satisfaction au travail, de conciliation travail-famille-vie personnelle ainsi que de collaboration bienveillante et de saine performance. Un accès illimité au Cercle De Saison, un espace de partage et d'apprentissage, est également inclus. Pour bonifier l'expérience, la boîte peut être combinée à un programme d'accompagnement audio et de coaching virtuel, de saison en saison.

Former: École de Saison

L'École De Saison consiste en un espace virtuel de formation adapté autant aux individus qu'aux chefs d'équipes, gestionnaires et responsables des ressources humaines. Par une approche multidisciplinaire, cohérente et structurée, un cadre de travail favorisant l'apprentissage et des outils clé en main, les conférences, ateliers et événements thématiques de l'École De Saison propulsent les apprenants vers l'adoption de meilleures pratiques dans leur vie personnelle et au sein de leur organisation.

Voici quelques exemples de formations signatures faisant partie de l'offre de l'École De Saison :

- Ciao Bye 2020, Résilience 2021 pour entrer dans la nouvelle année avec sérénité et satisfaction;
- Gestion bienveillante et saine performance pour appuyer les gestionnaires à mieux gérer le volet humain du travail (au bureau comme à distance);
- ADN et leadership de soi pour aider les individus à se reconnecter avec eux-mêmes et leurs valeurs, pour mieux faire évoluer leur situation professionnelle.

Inspirer: Magazine de Saison

Le Magazine De Saison propose des contenus inspirants et éducatifs gratuits. Cette plateforme virtuelle est l'évolution du blogue Les Inspirés fondé en 2015. Il regorge de contenu nouveau et intemporel, mais surtout représentatif de la nouvelle génération de professionnels créatifs et visionnaires rassemblés au sein de la communauté De Saison.

L'envie de faire autrement

De Saison se veut le point de rencontre des entrepreneures Marie-Andrée Mackrouss (Huit Juin) et Julie Tremblay-Potvin (Les inspirés). Elles s'intéressent depuis plusieurs années à l'art de vivre et de travailler, et à l'étroite relation qu'entre tiennent les milléniaux avec leur besoin

d'épanouissement au travail tout comme dans la vie. Stratèges de métier, elles ont accompagné durant plus de 10 ans des entrepreneurs et gestionnaires dans leur planification en affaires, en marketing et en communication. Au fil de leur parcours, leurs clients leur demandaient de plus en plus conseil sur des sujets qui sortaient du cadre habituel, entourant les objectifs humains, tant internes que personnels ou même sociétaux. Voyant que leur

approche apportait une transformation positive auprès de leur clientèle, elles ont décidé d'adresser le sujet publiquement en créant De Saison. D'une part dans l'espérance que plus de personnes se donnent la permission d'aspirer à quelque chose de différent et d'autre part, pour bâtir une intelligence collective et rassembler ceux qui ont envie d'essayer de revenir ensemble à une vie personnelle et professionnelle porteuse de sens.



Marie-Andrée Mackrouss (à droite) s'implique dans sa communauté, notamment comme présidente du conseil d'établissement de l'École de l'Île d'Orléans. À gauche, Julie Tremblay-Potvin. © Courtoisie

DÉMANTÈLEMENT DU PONT ACTUEL DE L'ÎLE : LA POPULATION SERA CONSULTÉE RAPIDEMENT

Marc
COCHRANE

redaction@autourdelile.com

Même si le pont de l'île d'Orléans actuel ne sera démantelé qu'en 2027, lorsque le nouveau pont sera en service, la population sera consultée le plus rapidement possible sur les façons de l'immortaliser.

Selon le relationniste et porte-parole du ministère des Transports, Nicolas Vigneault, le bureau de projet travaille présentement à l'élaboration de cette consultation.

« Les détails du processus ne sont pas encore connus pour le moment. Le ministère informera la population dès que l'élaboration de cette consultation sera complétée », a précisé M. Vigneault.

Le pont actuel sera démolie puisqu'en 2027, son état le rendra trop dangereux pour le maintenir en place.

Ce pont suspendu a été inauguré le 4 juillet 1935 par Louis-Alexandre Taschereau, alors premier ministre du Québec et député de Montmorency, et ouvert à la circulation routière deux jours plus tard.

En décembre 2015, le ministère des Transports a annoncé la construction d'un nouveau pont à haubans.

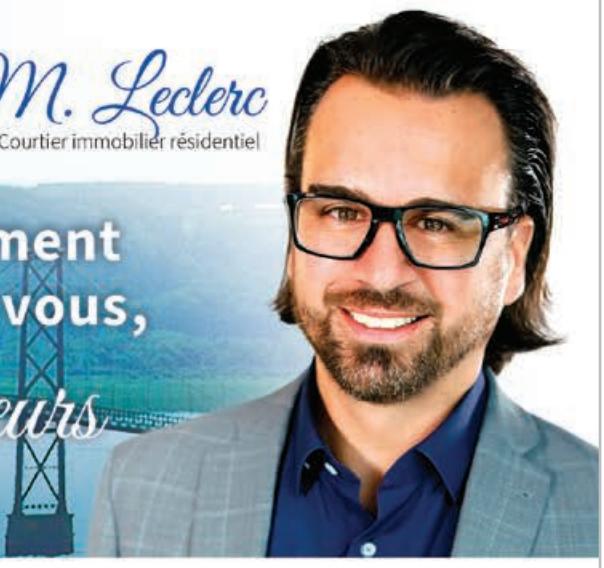
Le design du nouveau pont a été présenté le 23 octobre 2020, avec une date de mise en chantier prévue en 2022 et une mise en service estimée en 2027.



Yves Emond
Courtier immobilier, Yves Emond inc.



RE/MAX RÉFÉRENCE 2000
AGENCE IMMOBILIÈRE
FRANCHISE INDEPENDANT ET AUTONOME DE RE/MAX QUÉBEC INC.
3333, du Carrefour, local 250, Québec (Québec) G1C 5R9
Franchisé indépendant et autonome de RE/MAX Québec inc.



Dany M. Leclerc
Courtier immobilier résidentiel

**Malgré ce qui arrive présentement
Nous sommes toujours là pour vous,
Ensemble, pour de meilleurs
RÉSULTATS**

Tél. : **418 666-5050** • Cell. : **418 573-0486**
immobilier@yvesemond.com
www.yvesemond.com 

Tél. : **418 666-5050** • Cell. : **418 951-4062**
danim.leclerc@remax-quebec.com

Opinion gratuite de la valeur marchande de votre propriété.



Tranquill-T
REMAX

REGARDER EN AVANT !



**Marie
BLOUIN**

marieb0708@outlook.com

Comme l'a si bien dit l'écrivain et philosophe français Michel Onfray, le virus a mis le monde à genoux. À l'aube de l'année 2021, j'espère que cette épreuve mondiale sera bientôt derrière nous. J'imagine un nouveau départ. Je vois un nouvel horizon, celui de l'espoir, avec le vaccin qui, tôt ou tard, sera accessible à tout le monde. Même si son invention est récente et que des doutes planent sur certaines de ses capacités, je suis confiante. Mais fallait-il nécessairement passer par là pour comprendre ?

Comprendre que rien n'est acquis, que la vie et la santé sont des trésors précieux, que, chacun dans sa bulle, la présence des autres nous manque, que nos « anges gardiens », nos héros au combat risquent ou donnent leur vie pour sauver la nôtre. Que les vieux méritent qu'on s'en occupe davantage, pas

juste en temps de catastrophe. Si nous les avions visités plus souvent avant, cela aurait permis non seulement d'en sauver, mais aussi de voir la faiblesse des organisations, lesquelles structures, au départ, ont été mises sur pied avec de bonnes intentions.

Bien des choses nous ont sauté aux yeux en 2020. Je le réalise encore plus maintenant. Nous avons manqué à certains de nos devoirs, celui, notamment, de vivre en harmonie avec la nature, de prendre soin de notre environnement, de cette Terre que nous partageons. Les scientifiques l'observent. Pendant cette épreuve, la pollution atmosphérique et sonore a baissé, notamment. On respirait mieux et la nature ne s'en portait que mieux. Est-ce assez pour nous convaincre de continuer et, surtout, d'en faire un peu plus pour léguer aux suivants une planète où il fait bon vivre ?

L'avenir s'invente aujourd'hui

Je tourne la page sur le pire parce que je pense que le meilleur est à venir, que la vie va reprendre son cours plus normalement. Privée de tout pendant la pandémie, de rassemblements culturels, d'activités sociales et sportives, je redécouvre plus que jamais les bénéfices de la vie.

75 % des Québécois disent avoir l'intention, après la pandémie, de prendre plus de temps avec leurs proches et 73 % veulent en profiter pour relaxer et profiter du moment présent.

Source: Allard, M., Martel, M-E., *Le Soleil*
« Prendre le temps de prendre son temps »,
19 décembre 2020.

Cette pause forcée aura quand même eu du bon pour se retrouver, prendre son temps, apprécier ce que l'on a, être heureux, même... Les rares fois où les mesures sanitaires du gouvernement s'assouplissaient, nous les recevions comme des cadeaux. On pouvait sortir, voir des gens, avec des contraintes certes, mais c'était un événement en soi. Le cauchemar est presque terminé. Je l'espère, comme nous l'espérons tous ! D'ici peu, j'imagine faire la fête en toute liberté.

En terminant, j'aimerais vous offrir cette belle réflexion de Confucius sur le bonheur: « La vie ne se mesure pas par le nombre de respirations prises, mais par le nombre de moments qui nous ont coupé le souffle ». Je vous en souhaite à l'infini en 2021. Bonne année !

ACTUALITÉS

DÉMISSION DU PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE L'ÎLE D'ORLÉANS

**Marc
COCHRANE**

redaction@autourdelile.com

Le président de la Chambre de Commerce de l'Île d'Orléans (CCIO), Vincent Paris, a remis sa démission le 13 janvier.

M. Paris a expliqué sa décision en affirmant que son entreprise, la Confiturerie Tigidou, représente un projet important en branle à Saint-Laurent et, par respect pour les membres, il doit laisser sa place au suivant, ne disposant plus de temps à consacrer à la présidence de la CCIO.

«Après plus de deux ans à la CCIO, je me dois de laisser la barre au suivant, faute de temps et par respect pour les membres, mon entreprise et ma famille. Ne pouvant le faire de la façon prévue lors d'une assemblée générale, c'est avec regret que je dois démissionner de mon rôle de président et administrateur à la Chambre de commerce de l'Île d'Orléans, prenant effet le 31 janvier 2021», peut-on lire dans sa lettre de démission.

M. Paris a rappelé les réalisations de la CCIO durant sa présidence.

«Ayant réussi à accomplir un virage numérique et initié des projets en ce sens (Achatlocal.io, image de

marque, site web, commerce électronique, etc.), je reste fier de mon conseil et de l'équipe en place, de ses partenaires et de ses membres. J'espère avoir insufflé un vent de changement et je reste à l'affût des prochains projets de la Chambre, qui devront s'inscrire dans une vision stratégique solidaire et complémentaire aux institutions déjà en place. Mon seul regret, ne pas avoir eu assez de rencontres et d'activités entre les membres, pandémie oblige», a-t-il ajouté.

Il invite tous les membres, commerçants, artistes et artisans insulaires à s'impliquer et joindre la Chambre de Commerce.

«C'est important pour l'achat local, la vitalité des entreprises d'ici et la santé de toute notre communauté. Longue vie à la CCIO», a mentionné Vincent Paris.

Selon la directrice générale de la CCIO, Marie Langlois, le conseil d'administration va se réunir à la fin janvier afin d'aborder la situation de la présidence.

TRADITIONS ET PANDÉMIE

**Violette
GOULET**

À l'initiative de M^{mes} Josée Gaudet et Micheline Laliberté, les gens de la pointe de Sainte-Pétronille ont renouvelé avec la tradition des vœux du Nouvel An.

Une quinzaine d'entre eux se sont regroupés, le matin du jour de l'An, pour souhaiter la Bonne Année à leurs voisins. Ils ont défilé de maison en maison, sur les rues Gagnon, Laflamme et du Quai.

Au son des clochettes et des vœux de bonne année, les portes se sont

ouvertes pour recevoir et offrir des bisous aériens et des vœux de santé et de bonheur. La bonne humeur était au rendez-vous et malgré les masques et les mitaines, nous nous sentions en communion les uns aux autres.

Une bonne idée et la chaleur humaine ont réchauffé les coeurs et fait oublier le confinement le temps d'une promenade.

Merci, Josée ! Merci Micheline ! Et BONNE ANNÉE à tous !



La bonne humeur régnait à la pointe de Sainte-Pétronille en ce début de nouvelle année.

©Violette Goulet



À CHACUN SON PLAISIR

C'est dans la simplicité du quotidien
que nous retrouvons nos petits bonheurs.

SÉLECTION
GOURMANDE
Toujours frais!

SÉLECTION
CLASSIQUE
Toujours frais!

SÉLECTION
PRESTIGE
Toujours frais!

SÉLECTION
DÉCOUVERTE
Toujours frais!

MERCI de consommer local

LIVRAISON GRATUITE DISPONIBLE

boulangerieblouin.com | 418.829.2590

LES QUÉBÉCOIS ONT ENVAHI L'ÎLE CET ÉTÉ

Marc
COCHRANE

redaction@autourdelile.com

La pandémie de la COVID-19 aura eu une conséquence positive cet été : l'île d'Orléans a été envahie comme jamais par les touristes, et de surcroît ceux du Québec. La campagne gouvernementale incitant les Québécois à découvrir ou redécouvrir le Québec y est probablement pour quelque chose, ainsi que les placements marketing de la MRC de L'Île-d'Orléans pour la saison estivale.

Selon les statistiques compilées par le bureau d'accueil touristique (BAT) de l'île d'Orléans, 96,25 % des 8 667 visiteurs sondés provenaient de la Belle Province contre 3,39 % pour l'Ontario et 0,25 % du reste du Canada.

«Les demandes à notre bureau d'accueil étaient surtout pour l'île d'Orléans

et la provenance de la clientèle était en grande partie de la région de Québec. Fait intéressant, nous avons remarqué qu'une bonne partie de la clientèle touristique n'avait pas visité l'île depuis cinq ans et même davantage», a commenté la coordonnatrice du BAT, Brigitte Bouchard.

Quelque 14,76 % provenaient de la région de Québec, soit 1,5 % de moins de ceux de la Montérégie qui viennent en tête de liste. Suivaient en troisième place les touristes de Montréal à 14,05 %.

«Ces régions étaient les principales cibles des actions de promotion de la MRC: envois postaux géociblés, publicités web, articles de blogue, médias sociaux et même un panneau d'autoroute à la sortie du centre-ville de Québec ont eu

beaucoup de succès auprès des clientèles visées», a expliqué la conseillère touristique à la MRC, Marie-Maude Chevrier.

De son côté, Mme Bouchard précise que «les actes de renseignements enregistrés dans nos logiciels ne correspondent qu'à une partie des touristes qui sont venus sur l'île cet été. Une autre partie des renseignements touristiques ont été fournis par téléphone à des visiteurs qui étaient déjà sur l'île et qui souhaitaient des informations supplémentaires. Le nouveau site web a aussi connu un très bon achalandage, car il permettait aux internautes de consulter les commerces accessibles et de préparer leurs circuits grâce à la nouvelle carte de géolocalisation.

Sans pouvoir évaluer le nombre total de visiteurs qui ont fréquenté l'île cet été, il est facile de voir circuler les voitures à partir du bureau d'accueil, et nous avons constaté que le niveau d'achalandage touristique était beaucoup plus élevé que l'année précédente».

Selon les statistiques du bureau d'accueil, les questions les plus fréquentes cet été ont porté sur les produits du terroir, le cassis, les sentiers pédestres, les endroits de pique-nique, l'hébergement, les boulangeries, les vignobles et cidreries. Les trois quarts des touristes sondés sont demeurés une seule journée à l'île, sans y passer la nuit contre 6,89 % pour deux nuits et 4,97 % pour une nuit.

8 000 \$ POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE DES ENFANTS HANDICAPÉS

Marc
COCHRANE

redaction@autourdelile.com

À l'approche des Fêtes, la ligue de courses à pied RX1 Nation avait envie de contribuer à une bonne cause, soit celle des enfants handicapés, en plus de valoriser l'activité physique. Faisant d'une pierre deux coups, l'entreprise a réussi à amasser 8 000 \$ grâce aux 64 participants qui ont parcouru les 880 km entre le parlement d'Ottawa et l'île d'Orléans dans le cadre de la Course au flambeau.

Ayant doublé l'objectif de dons fixé à 4 000 \$, cette activité de financement au profit de la Fondation MoonChild, qui vise à soutenir les enfants vivant avec de multiples handicaps en leur faisant vivre des expériences qui sortent de l'ordinaire et en leur procurant des équipements adaptés, s'est déroulée du 25 au 29 novembre.

«De jour comme de nuit, les coureurs ont acheté un des 64 segments de 4,7 km à 32 km – le prix variant en fonction de la longueur du segment de course – en équipe de trois qui se relayaient ou couraient ensemble, toujours en se passant le flambeau de façon sécuritaire en ce temps de pandémie», a précisé la propriétaire du volet région de Québec de RX1 Nation, Julie Létourneau, qui réside à Saint-Jean.

La dernière journée s'est déroulée en grande partie à l'île d'Orléans. Après que l'équipe Fit N Fierce, composée de Yeri Nicholson, Émilie Charrette et Gabryanne Lepage, ait effectué un parcours depuis le parc de la Chute Montmorency jusqu'au bureau d'accueil touristique, à l'entrée de l'île, d'autres participants ont fait le tour de l'île pour couronner le tout au dépanneur Ferland, de Saint-Pierre, en début de soirée. Tous les coureurs étaient accompagnés d'une voiture.

L'événement a été créé il y a cinq ans par la coureuse à obstacles Sophie Arbour qui a un enfant handicapé. Mme Létourneau a réussi à obtenir des commandites d'entreprises insulaires telles que le Resto du Sud, la microbrasserie Pub du Mitan et la dentiste Peggy Clarke.

Des courses pour tous

Ayant acquis le volet région de Québec de la ligue de courses en 2017, Julie Létourneau précise que RX1 Nation consiste en une série de trois courses de distances variables alliant course à pied et entraînement fonctionnel, comme tirer, pousser, soulever des charges. Ces courses se

distinguent par leur accessibilité et par le fait qu'elles s'adaptent à tous les niveaux de coureurs.

«Nous offrons la possibilité de s'inscrire dans l'une des quatre catégories : junior, amateur, intermédiaire, expert et pro. Nos coureurs ont de 12 à 68 ans, mais il n'y a absolument pas de limite d'âge. Ainsi, sportifs créatifs ou totalement compétitifs, tout le monde peut réussir une RX1», a commenté la spécialiste en acquisition de talents chez Ramstad. En plus des épreuves prévues en 2021 à Lévis et Stoneham,

une course aura lieu le 3 juillet sur la terre de ses parents, soit la Ferme du Mitan, si la Santé publique le permet.

«À la fin du calendrier des courses, celle de l'île se veut un grand rassemblement. Les gens couchent à l'hôtel et adorent venir à l'île d'Orléans», a affirmé cette passionnée de course à obstacles.

RX1 Nation cumule plus de 10 événements sportifs à travers la province, incluant les sections d'Ottawa, de Montréal et de Québec.



En compagnie de ses partenaires de l'équipe Fit N Fierce, Yeri Nicholson et Émilie Charrette, Gabryanne Lepage a couru du Parc de la Chute-Montmorency au bureau d'accueil touristique de l'île d'Orléans pour remettre le flambeau à Bianca Turcotte (à gauche) qui s'est rendue jusqu'à la Goélique. © Marc Cochrane

Yvon Létourneau, B. Sc.A.
Arpenteur - Géomètre

Bornage - Piquetage - Cadastration
Certification de localisation - Arpentage de terres

3700, boul. Sainte-Anne, Suite 202
Beauport, Québec - G1E 3M2
(418) 660-3636

2320, chemin Royal
Sainte-Famille, I.O. - G0A 3P0
(418) 829-3277

RESTO DU SUD

3681, chemin Royal, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans
418 203-0993

restodusud.ca
achalocal.io/resto-du-sud
facebook.com/restodusudio

LE POÈTE OUBLIÉ DE SAINT-LAURENT-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS

Louise
V. LABRECQUE

professeurmadamelouise@gmail.com

L'histoire commence avec un bon cultivateur de chez nous, Amable Gosselin, qui était également forgeron et commerçant à Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans. Sans se préoccuper des bouches à nourrir déjà nombreuses dans sa famille, il réclama un petit orphelin irlandais, en 1847, alors qu'une épidémie de typhus dévastatrice avait obligé la mise en quarantaine d'immigrants irlandais par milliers, à la Grosse-Île, située entre L'Isle-aux-Coudres et l'île d'Orléans.

Grâce à la générosité d'Amable Gosselin, laquelle est encore de nos jours la caractéristique des gens de l'île, comme en atteste la devise « J'accueille et je nourris », James Donnelly connut l'amour et la sécurité d'un foyer nourricier accueillant. Nous pouvons imaginer combien la perte tragique de son père et de sa mère le marqua, alors qu'il n'avait que trois ans. Grâce au ciel, Amable Gosselin en fit son protégé et le fit instruire, d'abord à la petite école modèle de Saint-Laurent, puis à Québec, où il fréquenta l'école normale Laval. Il obtint son premier emploi d'enseignant à l'Institut Juneau, dans le quartier Saint-Roch.

Amable, qui décidément portait bien son nom, adopta plus tard William, le frère de James, qui avait fini par désérer

sa famille adoptive, des Irlandais des environs de Québec, où il vivait malheureux. Ainsi, Amable Gosselin offrit deux fois plutôt qu'une un avenir radieux, notamment par l'encouragement aux études qui aboutit à l'élosion du génie littéraire de James Donnelly, qui devint un poète remarqué en son temps. Ses poèmes sont d'ailleurs inclus dans la deuxième anthologie de la poésie canadienne-française, parue en 1881. Partout sur l'île, tout le monde le surnommait « Jimmy » et sa plume s'inspirait de la nature et des beautés de l'île d'Orléans.

On le retrouve plus tard, en 1871, membre d'un cercle littéraire de Québec, la Chambre de discussion du Faubourg Saint-Jean. Puis, il se lança dans le journalisme, collaborant à plusieurs journaux et périodiques, en ayant même dirigé quelques-uns. Après avoir papillonné à Montréal, en Outaouais et en Montérégie, où il enseigna et travailla comme journaliste, il entra, en 1888, à 49 ans, au noviciat des Frères des écoles chrétiennes à Montréal. Il y prit le nom de frère Romus Joseph.

De tempérament un peu bohème, il fut renvoyé quatre ans après avoir prononcé ses vœux, le 14 juin 1892, tandis qu'il enseignait au Collège Mont-Saint-Louis, à Montréal, pour cause de

« disparition pendant plusieurs jours ». Nous perdons ensuite sa trace un bon moment pour découvrir qu'il est décédé, en 1900, à Baltimore, au Maryland, sans donner de nouvelles à sa famille adoptive même si celle-ci, selon le chanoine Gosselin, l'historien de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, l'a toujours aimé comme l'un des siens : « Je dois tout ce que je possède aux Canadiens français – ma vie, mon instruction et même mon pain quotidien – et ne serait-ce que par reconnaissance, si j'ai quelque chose à léguer à mon pays, je veux que la littérature canadienne-française en soit l'héritière. »

Ardent défenseur de la langue française, Donnelly savait aussi écrire et traduire les textes avec mille et une nuances et subtilités. Du grand art, qui s'est, hélas, perdu dans les oubliettes de l'Histoire. De nos jours, d'ailleurs, c'est bien la première fois depuis plus d'un siècle qu'un article est imprimé à son sujet ! Les recherches sur le poète de Saint-Laurent se poursuivent toujours, au moment où vous lisez ces lignes. Aucune photo n'a été trouvée à ce jour, comme plusieurs pans de son parcours qui restent inconnus. Quant à son père adoptif, Amable Gosselin, on sait qu'il repose dans l'église de Saint-Laurent, ce qui est un incontestable signe de reconnaissance, car un

tel mode d'inhumation était en effet un honneur réservé aux bienfaiteurs de la paroisse.

Pensez donc au cher Amable ainsi qu'à son protégé James Donnelly lorsque vous passerez par le chemin Royal, spécialement en traversant la paroisse de Saint-Laurent, notamment à la vue de l'église et de la maison qu'Amable Gosselin a construite de ses mains en 1892 ; elle est située au 130, chemin Ferland. Nous savons également que la sœur de James Donnelly, dont le nom demeure à ce jour inconnu, fut adoptée par la famille de Louis Fréchette. Elle fut donc la sœur adoptive de celui qui fut connu comme notre « poète national ».

Finalement, nous pouvons penser également que l'histoire d'Amable Gosselin c'est sûrement celle d'un Québécois heureux. Il est difficile, sinon impossible, d'offrir à autrui ce que nous n'incarnons pas nous-mêmes. Ainsi, James Donnelly, un petit garçon malheureux fut sûrement à son tour un homme heureux. Son petit frère William également. Bref, que son influence soit de nos jours consciente ou non, il y a dans la beauté et la générosité de ce don comme une perle, un petit bijou, lequel signa pour James Donnelly de nouveaux possibles merveilleux.

LA BEAUTÉ DU VIN

CIDRERIE VERGER BILODEAU



Susana
OCHOA VEGA

labeauteduvin@gmail.com

J'ai rencontré Claude Bilodeau en 2019 lors d'un tournage de l'émission *La Beauté du vin*, à la Télévision

d'ici, à Sainte-Anne-de-Beaupré. Il me disait que Cidrerie Verger Bilodeau fut la première cidrerie de l'île d'Orléans, qu'elle est située à

Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans et que ce qui passionne les propriétaires, c'est la pomme. Voici la petite histoire sur leur ferme, contée par Claude Bilodeau, deuxième génération de propriétaires de la cidrerie.

« En 1979, mes parents ont acheté une terre abandonnée et ils ont commencé à s'établir en construisant la maison paternelle. Il leur est venu par la suite la passion de planter des pommes. En 1980, ils en ont planté 500 puis, chaque année, ils continuèrent à en planter 500 autres jusqu'à en avoir un total de 3 500. En 1987, ils ont commencé à offrir l'autocueillette des

pommes et ils ont alors réalisé qu'il y avait une clientèle pour cela. Ils ont donc continué à le faire et c'est à ce moment qu'ils ont introduit de 10 à 12 variétés de pommes différentes.

En 1990, ils ont construit une première cuisine afin de faire la transformation de la pomme : jus de pomme, tartes aux pommes et beurre de pommes. Ils ont ensuite construit un kiosque pour vendre leurs produits. Entre 1992 et 1993, ils ont constaté qu'il y avait beaucoup de demande pour le cidre. C'est ainsi qu'ils ont

Suite en page 8

DÉPUTÉE DE BEAUPORT • CÔTE-DE-BEAUPRÉ • ÎLE D'ORLÉANS • CHARLEVOIX

CAROLINE DESBIENS

fait équipe avec vous!

caroline.desbiens@parl.gc.ca
ADRESSE DES BUREAUX:
La Malbaie
32, rue Patrick-Morgan
La Malbaie, QC
G5A 1T1
418-665-6566

St. Anne-de-Beaupré
9749, bld St. Anne
Bureau 160
St. Anne-de-Beaupré, QC
G0A 3C0
418-827-6776

FABRICATION ET RÉPARATION

- Portes et fenêtres patrimoniales
- Poteaux tournés
- Moulures

418 829-2605 omerlabbe@gmail.com

3738, chemin Royal, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans

Suite de la page 7

CIDRERIE VERGER BILODEAU

produit leurs premières bouteilles. À l'époque, ils fabriquaient un cidre léger, un apéritif de pommes au sirop d'érable, une mistelle d'érable et un cidre de glace.

Au début, ils ont produit de 3 000 à 5 000 bouteilles qui se sont vendues en l'espace d'un été et d'un automne seulement. Souvenons-nous qu'à l'époque il n'existe pas de publicité comme on en retrouve de nos jours. Par la suite, ils se sont mis à introduire plus de variétés de pommes. »

Toute la famille participait alors aux activités de l'entreprise. Avec les années, Claude est devenu technicien en réfrigération et a travaillé, à partir de l'âge de 15 ans, dans ce domaine jusqu'en 2000. C'est alors que son père l'a invité à rejoindre l'entreprise parce qu'il y avait beaucoup de travail et d'avenir pour toute la famille. Claude a accepté.

Ça fait déjà 10 ans que Claude et sa conjointe ont pris le relais et ça va super bien ! Claude éprouve la même passion pour les pommes que ses parents et il aimerait la transmettre à ses enfants.

Les produits de Cidrerie Verger Bilodeau, dont le cidre de glace, le

cidre effervescent et les mistelles ont gagné plusieurs prix.

Les produits de la cidrerie

Le Petit Pommier est un cidre léger à 7 % d'alcool. L'idéal est de le boire froid et de le marier à une viande blanche, un poisson ou des sushis, surtout à l'été.

Cidre pétillant: il s'agit d'un cidre effervescent à 11 % d'alcool élaboré avec deux types de pommes : la McIntosh et la Cortland. À noter que le CO₂ est un ajout de gaz carbonique.

La Tentation : Voici une boisson pomme-fraise, un cidre aromatisé aux fraises à 10 % d'alcool. Une boisson issue de jus de pomme et de jus de fraises fermentées.

Reflet de Cassis est un produit à 10 % d'alcool également, élaboré avec du jus de pomme et du sirop de cassis fermenté, autrement dit, un cidre aromatisé au cassis.

Le Petit Bonheur est un apéritif à 15 % d'alcool. C'est le résultat d'un mélange de jus de pomme et de sirop d'érable. Plus québécois que ça... impossible !

Nectar de Glace : Trois variétés de pomme composent ce cidre de glace : la McIntosh, une variété sucrée, mi-acide,

très tendre et juteuse; la Cortland, une pomme sucrée, un peu acide, tendre et juteuse; la Spartan, acidulée, sucrée, croquante et juteuse. Les pommes sont cueillies à basse température; il faut qu'elles soient gelées.

Nectar de Glace pétillant: c'est le même produit que le précédent, mais à 10 % d'alcool, il est pétillant.

La Cuvée spéciale de Cidre de Glace est vieillie pendant trois ans et élaborée avec une seule variété de pomme, la Honeycrisp, qui a un goût particulier. En effet, sa chair est jaune et très sucrée et donne un excellent cidre de glace.

Le Framboisier est une mistelle à 18 % d'alcool, un produit non fermenté; on ajoute simplement de l'alcool au jus.

La Fascination est également une mistelle, mais elle monte à 20 % d'alcool.

À noter que tous les produits (pour boire et pour manger) sont élaborés, embouteillés et empaquetés au domaine.

Pour lire de belles chroniques et être au courant des événements autour du monde du vin dans la province, visitez www.labeauteduvin.com



© Susana Ochoa Vega

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Marie-Hélène
THERRIEN

bluejai7@hotmail.com



Publié aux Éditions Boréal, c'est un essai de Normand Mousseau, professeur de physique à l'Université de Montréal et chercheur de renommée mondiale.

L'auteur pose une question fondamentale avant de proposer une réflexion critique sur les enjeux profonds que la crise de la COVID-19 a révélés dans notre manière de faire face à l'imprévu: comment expliquer qu'une civilisation qui connaît la mécanique quantique, qui a mis les pieds sur la lune et qui a les moyens de bouleverser, à elle seule, le climat de la planète, n'ait pu faire mieux pour contrer un nouveau virus que d'enfermer sa population à double tour pendant des mois, mesure digne du Moyen Âge, créant au

passage la plus grande contraction économique de son histoire ?

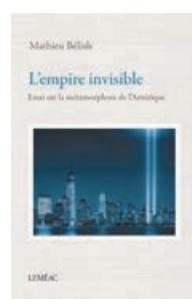
Pour plusieurs chercheurs, déclare Normand Mousseau, l'approche du confinement mur à mur est démesurée : elle présente des coûts sociaux et économiques qui dépassent largement ses avantages et ignore complètement les dommages collatéraux qu'elle cause. Au Québec, depuis mars 2020, l'état d'urgence a été annoncé par le gouvernement. Pourtant, l'état d'urgence ne peut dépasser 10 jours et doit être reconduit par décret. L'Assemblée nationale peut étendre la validité de cette période jusqu'à un maximum de 30 jours. Cette loi sur la santé publique permet de briser les droits fondamentaux de manière temporaire. Elle protège du regard des tribunaux les mesures adoptées et les décisions prises durant l'état d'urgence.

L'argument circulaire – que le gouvernement décrète l'urgence sanitaire parce qu'il considère qu'il y a urgence sanitaire – ne fournit aucune définition de l'expression « menace grave ». De telles attaques contre les droits protégés par la Constitution, poursuit l'auteur, auraient dû s'accompagner d'une justification soigneusement argumentée et d'un suivi transparent quant aux dommages causés par celle-ci (l'urgence sanitaire). Pourtant, dans une démocratie, la panique ne justifie pas toutes les dérives autoritaires. Quelques démocraties, comme la Suède, ont eu le courage de ne pas céder au vent de panique et de ne pas suivre le mouvement autocratique.

L'arrivée de la deuxième vague a ramené le Québec au rang des sociétés les plus autoritaires. Comme l'explique Normand Mousseau, des approches plus

ancrées dans la science étaient pourtant possibles. Par exemple, la mise en place d'un programme d'assistance visant précisément les citoyens les plus à risque et ceux qui les entourent. Malheureusement, pris entre les médias qui affolaient la population, des experts externes qui multipliaient les alertes sur la place publique, l'INSPQ n'a pu sortir du mode réactif adopté au début de la pandémie pour faire le travail stratégique qui s'imposait. Nous pourrions, conclut l'auteur, nous donner les outils nécessaires pour mieux traverser la crise et celles que l'avenir peut apporter et y arriver à condition de ne pas nous laisser aveugler par la peur et en choisissant collectivement une réponse rationnelle et humaine pour tous nos concitoyens.

PANDÉMIE, QUAND LA RAISON TOMBE MALADE



De Mathieu Bélisle, publié aux Éditions Leméac, cet essai dépeint l'Amérique actuelle qui, depuis les années 1990, semble condamnée à aller

de crise en crise et d'un effondrement à l'autre. Pourtant, selon l'auteur, ce n'est ni le signe d'une chute, ni d'un déclin, mais d'une métamorphose. L'empire américain change de nature sous nos yeux. C'est une autre dimension de son « être » qui voit le jour ou renaît sous une

forme inédite. L'empire est en train d'œuvrer à sa propre *invisibilisation*. Il a créé les moyens inédits de s'établir au cœur de notre existence, au plus près de notre pensée et de notre imagination, jusqu'à ne plus devoir être vu. Si bien que le monde d'aujourd'hui, explique l'auteur,

est en train d'absorber l'Amérique, de la métaboliser. Avec beaucoup d'originalité, Mathieu Bélisle nous propose une vision, étayée de plusieurs exemples des événements du 21^e siècle, de cette mutation de l'Amérique.



Présenté par Québec

UN PROGRAMME D'AIDE À LA RESTAURATION BONIFIÉ ET UN NOUVEL ASSOUPLISSEMENT AU PLAN DE CONSERVATION DE L'ÎLE POUR LA RESTAURATION DES TOITURES

Un nouveau Programme d'aide à la restauration patrimoniale et un assouplissement additionnel au Plan de conservation du site patrimonial de l'Île-d'Orléans sont mis en oeuvre par le ministère de la Culture et des Communications, avec la collaboration de la MRC de L'Île-d'Orléans. Ces bonifications visent à favoriser la préservation et la mise en valeur de la richesse immobilière de l'Île, tout en appuyant les citoyennes et les citoyens dans la réalisation de leurs travaux de restauration.

Plus avantageux que le précédent, le nouveau Programme d'aide à la restauration administré par la MRC de L'Île-d'Orléans viendra remplacer l'ancien. Ainsi, l'aide financière accordée pourra notamment couvrir jusqu'à 75 % du coût des travaux de restauration admissibles pour les toitures traditionnelles, pour une subvention allant jusqu'à 40 000 \$. Le nouveau Programme entrera en vigueur dans les prochaines semaines. Les propriétaires souhaitant s'en prévaloir pourront obtenir de plus amples informations auprès de la MRC.

Quant au Plan de conservation, son application est dorénavant plus facilitante pour les propriétaires de maisons figurant à l'inventaire du patrimoine bâti. Établi dans le plus grand respect des caractéristiques patrimoniales de l'île d'Orléans, un nouvel assouplissement s'ajoute à ceux déjà apportés en 2019.

Plus de souplesse pour les maisons patrimoniales

Découlant directement d'une recommandation de la Table de concertation sur l'application du Plan de conservation du site

patrimonial de l'Île-d'Orléans, mise sur pied au printemps 2020, le nouvel assouplissement concerne les maisons patrimoniales dont la toiture n'est pas déjà couverte d'un matériau traditionnel. Dorénavant, les propriétaires de ces maisons pourraient recourir à des matériaux non traditionnels tels que le bardage d'asphalte. Ces propriétaires ne pourront toutefois pas profiter des conditions avantageuses du nouveau Programme d'aide à la restauration patrimoniale, puisque l'utilisation de matériaux non traditionnels ne constitue pas une action de restauration.

Le Ministère et la MRC continueront d'ailleurs d'accompagner les propriétaires dans le choix des matériaux, puisqu'il peut être avantageux pour eux d'opter pour des matériaux traditionnels et ainsi profiter du nouveau Programme d'aide à la restauration. En effet, les matériaux traditionnels ont une durée de vie beaucoup plus longue pour un montant équivalent fourni par le propriétaire, lorsqu'il est combiné à l'aide financière offerte pour la restauration. Le Ministère et la MRC veilleront donc à ce que les propriétaires puissent faire un choix éclairé.

Les travaux de la Table de concertation se poursuivent

La Table de concertation sur l'application du Plan de conservation du site patrimonial de l'Île-d'Orléans est officiellement constituée depuis le 30 avril dernier et ses membres travaillent activement depuis. Huit rencontres ont eu lieu jusqu'à présent, en plus d'une première rencontre d'un sous-comité portant sur l'agriculture, et les travaux se poursuivront en 2021. En raison du contexte de la

COVID-19, les travaux de la Table se tiennent en vidéoconférence. Jusqu'à maintenant, les discussions ont notamment porté sur la procédure d'autorisation des demandes, les excavations, l'archéologie et la restauration des toitures traditionnelles.

Rappelons que la Table vise à assurer la collaboration, à favoriser le dialogue entre les parties prenantes ainsi qu'à proposer des solutions porteuses, et ce, dans la poursuite d'objectifs communs de protection du site patrimonial de l'Île-d'Orléans et tout en tenant compte des réalités de la communauté et du territoire de l'île d'Orléans. Lorsqu'elle conviendra de recommandations additionnelles sur l'application du Plan de conservation, la Table les soumettra à la MRC et au Ministère.

La Table est animée par un médiateur neutre et indépendant. Sa composition reflète la diversité des parties prenantes du site patrimonial de l'Île-d'Orléans : les résidents et les propriétaires, le secteur agricole, le secteur des affaires, le secteur de la construction, la MRC, le ministère de la Culture et des Communications ainsi que le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Pour plus d'information :

mcc.gouv.qc.ca/iledorleans
mrc.iledorleans.com

8 000 NAVIRES SALUENT L'ÎLE D'ORLÉANS CHAQUE ANNÉE

Marc
COCHRANE

redaction@autourdeile.com

Le Saint-Laurent, considéré comme la porte d'entrée maritime de l'Amérique du Nord, sert annuellement au transport de quelque 8 000 navires commerciaux qui passent devant la rive sud de l'île d'Orléans.

Selon le président-directeur général de la Société de développement économique du Saint-Laurent (SDESL), Mathieu St-Pierre, ce nombre se répartit en neuf types de bateaux qui empruntent l'une des plus grandes artères navigables du monde.

Généralement tirée ou poussée par un remorqueur et ne disposant pas d'un système propre de propulsion, la barge est utilisée pour le transport de marchandises en mer.

Le brise-glace est spécialement construit pour briser les glaces et frayer un passage pour la navigation. Le navire de croisière est bien entendu destiné particulièrement aux croisières.

Le navire-citerne sert pour le transport en vrac des liquides et notamment du pétrole et des produits pétroliers. Selon le produit transporté, on parle de pétrolier, de gazier, etc.

Le paquebot est destiné au transport des voyageurs sur des lignes maritimes régulières. Le porte-conteneurs est spécialisé dans le transport des marchandises en conteneurs. Le remorqueur est construit pour déplacer d'un point à un autre des navires, dans un port, un fleuve et parfois en mer.

Le traversier est spécialement conçu pour effectuer la traversée de passagers, de véhicules ou de wagons d'une rive à l'autre du fleuve.

Enfin, le vraquier transporte des produits secs en vrac. Selon le produit transporté, on parle de céréalier, de charbonnier, de minéralier, de phosphatier, etc.

«Au Québec, l'industrie maritime c'est 366 entreprises, 27 000 emplois en mer et à terre et un milliard de dollars versés en salaires annuellement», a commenté M. St-Pierre qui a vu passer plusieurs navires devant chez lui, puisqu'il réside à Saint-François.

Le transport maritime constitue un réseau de 20 ports, sur l'ensemble du territoire du Québec, transbordeur

annuellement en moyenne 110 millions de tonnes de marchandises.

L'industrie contribue à la hauteur de 2,3 milliards \$ au produit intérieur brut (PIB) du Québec et verse 680 millions \$ en taxes aux différents paliers gouvernementaux.

Le plus vert

Sur le plan environnemental, le transport maritime est le mode de

transport le plus efficace. Un navire équivaut à 301 wagons de train et 963 camions.

«Avec un litre de carburant pour une tonne de marchandise transportée, un navire parcourt 358 km, le train 225 km et le camion, 41 km», a précisé M. St-Pierre.



Le Baie St. Paul naviguant devant l'île d'Orléans.

© Paul Dionne

LA GLANEUSE DE L'ÎLE D'ORLÉANS

Marie
LÉVESQUE

J'ai grandi dans une maison où plantaient au-dessus de la table *L'Angelus* et *Les Glaneuses* de Millet (1814-1875). Je comprenais bien les recueilllements de la prière, mais j'étais intriguée du geste de ces femmes avec leurs amples vêtements. En fait, je croyais que c'était des hommes et je me disais que dans la Vieille France, il n'y avait pas beaucoup d'instruments agricoles. Mon père m'a détrompée, puis m'a expliqué le sens de ce geste de recueillir les restes des champs, une tradition rurale d'autrefois.

Durant les années 1930-1960, plusieurs de ces reproductions du peintre se retrouvaient dans la plupart des maisons rurales. Aujourd'hui, elles sont dans ma boîte de souvenirs gaspésiens. Si j'introduis ces images, c'est que je suis devenue une glaneuse d'objets dont personne ne veut et qui sont les témoins de notre siècle. En fait, je recueille des restes de civilisation pour en faire des cadeaux.

Cet été, je suis entrée en contact avec la Fondation Clermont Bonnenfant, qui ramasse des goupilles de cannettes en aluminium et les transforme en fauteuils roulants pour quelqu'un qui en a besoin. On m'a fait parvenir une revue de presse d'où je tire ces informations.

L'histoire de Clermont Bonnenfant, de la région de Longueuil, commence mal. Un accident de moto transforme à jamais la vie d'un homme de 26 ans. Avec de l'aide de ses proches, il réussit

à reprendre pied, même s'il est à demi-paralysé, laissant sa démarche et son élocution en piètre état. Brièvement, il m'a dit : «je vous envoie la revue de presse». J'ai lu avec grand intérêt son aventure d'entraide. Jusqu'en 2018, la Fondation a offert «342 fauteuils roulants et est venue en aide à 7 754 démunis.»

Voici son concept : après une longue convalescence, M. Clermont choisit de se trouver une cause. L'idée du fauteuil roulant est apparue avec la récupération de bouts d'alu. Il a trouvé un industriel à qui il vend la matière recyclable en échange du meilleur prix, presque le double du marché; puis un fournisseur de matériel orthopédique. Depuis, il reçoit des dons de partout

au Québec. «C'est le petit don de l'un et de l'autre», mentionne-t-il.

Il faut 26 poches d'avoine pour obtenir un fauteuil roulant. Pour l'instant, j'en ai environ deux poches. Il peut prendre deux ans et demi pour amasser la quantité requise. Chaque sac pèse 33 livres et contient 40 000 languettes. Il faut 86 sacs pour obtenir un fauteuil roulant électrique.

Lorsque l'on s'est parlé, je lui ai demandé si on pouvait ramasser les goupilles d'alu pour un fauteuil à l'île. Il m'a dit : «oui», sans hésitation. Et depuis ce temps, je suis devenue une glaneuse à l'île d'Orléans. Mon volontariat a aussi séduit des commerces, des organismes et la municipalité. Il y a des contenantants qui attendent votre

récolte de goupilles aux endroits suivants :

La Nougaterie, BMR, La boucherie Rousseau, Coiff-au-coin, le local des Aînés à Saint-Pierre, la maison des jeunes, l'auberge la Goélique et la municipalité de Saint-Pierre. Bientôt d'autres organismes seront sollicités.

Je recueille aussi pour d'autres causes : assiettes d'alu, petites bouteilles de pilules vides sans étiquette, bouchons de plastique, attache-pain. Ces dépôts se trouvent à la municipalité de Saint-Pierre.

Merci à tous et on continue. Ainsi on va tous devenir des glaneurs des temps modernes, issus de la tradition d'entraide agricole. En complément d'inspiration, je suggère le très beau film d'Agnès Varda «Les Glaneurs et la Glaneuse».



Exemple de glaneuse.

© Courtoisie



Marie Lévesque a glané deux poches de languettes jusqu'à présent.

© Marc Cochrane

L'HIVER EN NOUVELLE-FRANCE

Sabrina
GAMACHE-MERCURIO

info@fondationfrancoislamy.com

L'hiver en a surpris plus d'un au début de la colonie. Nous n'avons qu'à penser au fameux Jacques Cartier qui perdit plusieurs membres de son équipage lors de son deuxième voyage, en raison du scorbut. C'est avec les Premières Nations que l'explorateur et ses troupes réussirent à bien s'alimenter, même en hiver, et ainsi survivre aux rigueurs et caprices du climat de la colonie.

La nourriture

L'alimentation devient rapidement un enjeu pour les colons qui viennent s'établir sur le territoire. Les hivers sont rudes et longs. Puisqu'il faut approximativement 30 ans avant qu'une terre devienne autosuffisante et soutienne la famille tout en lui fournissant des

réserves pour la saison froide, les habitants devront se retrousser les manches, et rapidement, pour éviter le pire.

La chasse et la pêche deviendront les solutions de rechange, évidemment. Avec les viandes récoltées qu'ils auront fumées, salées et séchées, ils pourront se faire des provisions pour l'hiver. Plusieurs installeront des pièges pour trapper de petits animaux.

Le colon adoptera aussi des aliments tels la citrouille, la courge et le maïs qui se conservent bien. Après quelques années, les colons pourront toutefois entreposer certains aliments pendant la saison froide. Ils mangeront beaucoup de légumes racines (navet, oignons, carottes) alors que la pomme de terre ne sera introduite dans la vallée du Saint-Laurent qu'à l'arrivée des Anglais.

En guise de friandise, les paysans récolteront les noix des hêtres à l'automne qu'ils feront sécher jusqu'à l'hiver.

Les transports

Au début, les déplacements étaient très ardu au sein de la population. Les habitants ont aussi appris de l'expertise des gens qui habitaient le pays bien avant eux. Ainsi, rapidement, plusieurs adoptèrent la raquette pour se déplacer sur la neige.

Pierre Boucher, en 1664, affirme même que se déplacer en hiver en Nouvelle-France est plus commode et moins boueux qu'en France, notamment à cause de l'utilisation des raquettes. Il ajoute aussi qu'à cause de celles-ci, les habitants ont plus de facilité à tirer le bois, nécessaire pour le chauffage

et la construction, avec des charrettes munies de patins, ce qui permet de glisser sur la neige.

Lorsque les chemins seront plus développés, il faudra inévitablement les déneiger. Cette tâche incombe aux habitants : ils doivent passer des rouleaux tirés par leurs chevaux pour dégager les parcelles de routes passant sur leur terre.

Le pont de glace

Avant le pont, construit en 1935, le fleuve était la seule possibilité de sortir de l'île. L'été, on ne se pose pas la question : les nombreuses voies navigables du Québec permettaient de se mouvoir sur le continent. L'hiver, la seule manière de vraiment sortir de l'île était le pont de glace entre Québec, Lévis et la pointe ouest de l'île. On balisait des chemins sur le fleuve et les résidents pouvaient ainsi se déplacer d'une berge à l'autre... sans oublier les marchandises qui pouvaient aussi être transportées.

Bien que très commode pendant les longs mois d'hiver, au printemps, les insulaires espéraient que la glace fonde rapidement pour permettre la venue des bateaux avec des biens et des denrées apportés de France. En 1751, une procession religieuse est organisée à l'île pour implorer les forces divines d'accélérer le processus.

Le pont de glace ne sert pas seulement de chemin pour se déplacer. On sait qu'en 1882 une large patinoire reliait Sillery et l'île d'Orléans. Tous pouvaient s'adonner au plaisir de ce sport de glisse prisé des Québécois.

Tradition du feu du Jour de l'an

Si, pour nous, passer le Jour de l'an aux quatre coins de la province ou même n'importe où sur le globe n'est plus ardu, c'était très différent pour nos ancêtres. Les déplacements étaient difficiles et peu de cultivateurs avaient le luxe de quitter leurs animaux et leur ferme pendant plusieurs jours.

Dans les premiers temps, énormément de jeunes gens ont dû quitter leur île natale par manque d'espace pour s'établir. Beaucoup vont sur la Côte-du-Sud installer leurs pénates. Ainsi, pour se donner un sentiment de fêter avec leurs proches, plusieurs allumaient des feux de part et d'autre du fleuve.

Nos ancêtres se sont adaptés aux hivers rudes et froids avec force et résilience. Aujourd'hui, nous avons le luxe de jouir de cette saison hivernale dans la chaleur de nos activités et de nos foyers. Profitons de cette saison dite morte pour vivre pleinement la frénésie de l'hiver !



Charretier en attente sur le fleuve devant Québec.

© Courtoisie

AGRICULTURE DE PRÉCISION

SOLUTIONS ET SERVICES OFFERTS

Automatisation d'irrigation de cultures hors sol et sous abri

Surveillance en directe de la teneur en eau du sol des cultures

Analyse de la santé des cultures par drone

Optimisation des applications phytosanitaires par drone

gaspar
TECHNOLOGIES

1-866 427-7270
www.gaspar.io

Île d'Orléans

Le Québec en confinement

Un confinement et un couvre-feu sont en vigueur du 9 janvier au 8 février 2021 inclusivement* dans tout le Québec, sauf les Terres-Cries-de-la-Baie-James et le Nunavik.

Ces mesures sont en place afin de freiner la propagation du virus et protéger la population, dont les aînés, les personnes vulnérables et les travailleurs de la santé.

LE CONFINEMENT EN BREF



Rassemblements interdits

- Les rassemblements privés à domicile (maison et chalet) à l'intérieur ou à l'extérieur sont interdits.
- Il y a quelques exceptions :
 - un seul visiteur d'une autre adresse pour les personnes seules (il est demandé de toujours recevoir la même personne afin de limiter les contacts sociaux);
 - une personne proche aidante;
 - une personne offrant un service ou du soutien;
 - main-d'œuvre pour travaux prévus.



Déplacements non recommandés

- Les déplacements entre les régions et les villes sont non recommandés (sauf certains déplacements essentiels permettant aux étudiants, aux travailleurs, aux parents en garde partagée et aux marchandises de circuler).



Activités sportives et récréatives avec sa bulle familiale seulement

- Les activités sportives et récréatives doivent désormais se limiter à une même bulle familiale. Les activités telles que la marche et la pratique du ski alpin ou du ski de fond sont tolérées, à condition qu'elles soient pratiquées en bulle familiale ou en solo et qu'elles respectent le couvre-feu en vigueur.
- Une exception est également permise pour une personne habitant seule, qui peut alors pratiquer une activité avec une autre personne (idéalement toujours la même). Dans ce cas, une distance minimale de deux mètres doit être maintenue en tout temps.



Commerces ouverts pour les produits essentiels seulement

- Les commerces considérés comme non prioritaires doivent fermer leurs portes jusqu'à la fin du confinement. Ceux ayant l'autorisation d'exercer leurs activités doivent quant à eux offrir seulement des biens et services considérés comme essentiels.
- La cueillette à la porte est toutefois permise. Ainsi, il est possible d'acheter un produit en ligne ou par téléphone et de se le faire livrer ou d'aller le chercher sur place, sans entrer dans le commerce, en respectant les consignes sanitaires.
- Les salles à manger des restaurants demeurent fermées. La livraison, les commandes pour emporter et les commandes à l'auto sont permises. Durant toute la période du couvre-feu, seule la livraison demeure possible.
- Afin de s'arrimer avec le couvre-feu de 20 h, tous les commerces doivent fermer leurs portes au plus tard à 19 h 30.
- Durant la période du couvre-feu, les pharmacies et les stations-service demeureront ouvertes selon leur horaire habituel. Les pharmacies ne pourront vendre que des médicaments et des produits essentiels comme des produits pharmaceutiques, hygiéniques ou sanitaires. Les stations-service ne pourront vendre que de la nourriture, des boissons non alcoolisées, de l'essence et des produits pour véhicules routiers. Les stations-service ne sont donc pas autorisées à vendre du tabac et des produits alcoolisés durant la période du couvre-feu.



Télétravail obligatoire et réduction des activités

- Le télétravail est obligatoire pour les personnes qui travaillent dans les édifices à bureaux.
- Dans les secteurs manufacturiers et la construction, les activités sont réduites au minimum pour assurer la réalisation des engagements. Le télétravail est obligatoire lorsque possible et l'ajustement des quarts de travail doit être fait pour limiter les présences sur les sites de production et de construction au même moment.

Consultez Québec.ca/confinement pour obtenir plus de détails sur l'ensemble des mesures en vigueur.



LE COUVRE-FEU EN BREF

On reste chez soi de 20 h à 5 h du matin

Durant le confinement, un couvre-feu est en vigueur de **20 h à 5 h du matin**. Pendant cette période, il est formellement interdit à quiconque de se trouver hors de son lieu de résidence ou du terrain de celle-ci, hormis dans les cas d'exception.

Exceptions permises

- Une personne dont la présence est essentielle sur les lieux de son travail ou qui doit assurer le transport de biens nécessaires à la poursuite des activités de son entreprise;
- Une personne qui se rend dans une pharmacie pour obtenir des médicaments ou des produits pharmaceutiques, hygiéniques ou sanitaires;
- Une personne qui doit se rendre à l'hôpital ou à la clinique, chez le dentiste, l'optométriste, ou en revenir;
- Une personne qui doit se rendre au chevet d'un parent malade ou blessé;
- Un étudiant qui doit participer à un cours du soir en présentiel ou à un laboratoire dans une école reconnue;
- Un parent qui doit reconduire ses enfants chez l'autre parent qui en a la garde;

- Une personne qui doit prendre un autobus assurant un service interrégional ou interprovincial, un train ou un avion pour se rendre, à la suite de son trajet, à sa destination;
- Une personne qui doit sortir pour que son chien puisse faire « ses besoins », dans un rayon maximal d'un kilomètre autour de sa résidence;
- Une personne qui se déplace pour se conformer à un jugement rendu par un tribunal, pour répondre à une assignation à comparaître devant un tribunal ou pour permettre l'exercice des droits de garde ou d'accès parentaux;
- Une personne qui doit accompagner une autre personne incapable de conduire pour se rendre à un rendez-vous médical;
- Un parent qui doit accompagner un enfant malade à l'hôpital;

- Une personne qui se déplace pour faire un don de sang à Héma-Québec;
- Une personne qui doit en accompagner une autre ayant besoin d'assistance dans l'une des situations mentionnées ci-dessus (ex. : un parent qui doit reconduire son enfant adolescent au travail).

Une surveillance accrue et des amendes pour les contrevenants

- Les policiers continueront d'assurer le respect des mesures sanitaires et pourront intervenir si une personne se trouve à l'extérieur de sa résidence lors des heures non permises.
- Les contrevenants s'exposent à des amendes de 1 000 \$ à 6 000 \$ s'ils ne sont pas en mesure de justifier adéquatement la raison de leur sortie. Les jeunes de 14 ans et plus sont passibles de recevoir une amende de 500 \$.

Soyez là pour vous comme vous l'êtes pour vos proches

Il est possible que la situation actuelle suscite des émotions difficiles ou de la détresse. Il est normal de vivre un certain déséquilibre dans différentes sphères de sa vie. La gestion de ses pensées, de ses émotions, de ses comportements et de ses relations avec les autres peut devenir plus ardue. La plupart des gens arriveront à s'adapter à la situation, mais il demeure important que vous restiez à l'écoute de vos besoins. N'hésitez pas à prendre les moyens nécessaires pour vous aider.

Des solutions existent. Visitez Québec.ca/allermieux pour en savoir plus.



Pour en savoir plus sur le couvre-feu, consultez Québec.ca/confinement

Québec.ca/coronavirus

1 877 644-4545

* Ce publireportage contient l'information valable en date du 12 janvier 2021. Pour les dernières informations, consultez Québec.ca/confinement.

Québec 

LA DISTRIBUTION DES PANIERS DE NOËL : ÉDITION 2020

Claire
BEAULÉ

Coordonnatrice responsable de l'aide alimentaire d'urgence pour l'ABIO

Au cours des deux premières semaines de décembre 2020, une vingtaine de personnes, dont 12 bénévoles de l'Association bénévole de l'Île d'Orléans (ABIO) et de la CORVÉ auxquels se sont ajoutés une dizaine de résidents de l'île, se sont affairés volontairement pour mettre en place la distribution annuelle des paniers de Noël sur tout le territoire de l'île d'Orléans.

Cette première distribution de paniers de Noël sous la direction de l'ABIO s'inscrivait dans la continuation du service d'aide alimentaire d'urgence mis en place en avril dernier par l'organisme pour assurer la sécurité alimentaire des familles ou individus plus spécifiquement éprouvés par la pandémie. La synergie ou l'action coordonnée des organismes de l'île tels les Saint-Vincent de Paul de Saint-Laurent et de Saint-Jean, la CORVÉ de Saint-Pierre, l'Aide aux démunis de Sainte-Famille et de Sainte-Pétronille permet ainsi de rehausser considérablement l'aide apportée à ces personnes par les temps qui courent.

En effet, pour la réalisation de cette distribution de paniers de Noël, l'ABIO a pu compter non seulement sur la collaboration de plusieurs partenaires de l'île d'Orléans, mais également de la Ville de Québec.

Ainsi, le 9 décembre dernier, une livraison de 90 boîtes de denrées non périssables en provenance du Centre des Congrès de Québec nous était livrée par Moisson Québec. Le lendemain, l'ABIO pouvait également

aller chercher un plein camion d'aliments périssables et de produits pour la maison ou produits d'hygiène chez ce même organisme puisque, depuis septembre 2020, l'ABIO est accréditée chez Moisson Québec et peut donc s'y approvisionner mensuellement en denrées de toutes sortes (toujours selon leurs réserves).

Dans la semaine qui a suivi, l'ABIO s'est aussi vu remettre en dons une grande quantité de mets cuisinés, de produits de pâtisserie et de boulangerie, et ce, grâce à la générosité d'entreprises telles le Moulin de Saint-Laurent, la Ferme Valupierre, la Boulangerie Blouin et les Biscuits

Leclerc. Ces délicieux produits ont trouvé place dans les paniers confectionnés qui allaient être distribués les 15 et 16 décembre.

Ainsi, les paniers de Noël remis à l'occasion des Fêtes 2020 étaient très bien garnis et par le fait même ont été grandement appréciés. De plus, des friandises et des petits cadeaux pour les enfants, de même que des bons d'épicerie, avaient pu être déposés dans ces boîtes grâce à des dons de particuliers et de commerces du milieu tels l'Épicerie de Campagne.

L'ABIO est heureuse d'avoir ainsi pu réaliser cette activité rassembleuse autour d'une même cause : la sécurité

alimentaire des gens plus vulnérables en période de crise et particulièrement durant ce temps des Fêtes 2020. Au cours de la prochaine année, l'ABIO continuera de remplir ce mandat auprès de la population.

L'ABIO désire remercier tout particulièrement la trentaine de volontaires qui ont accepté de nous accorder de leur temps et de « mettre la main à la pâte » dans la coordination des tâches, la cueillette et le transport des boîtes, le montage des paniers, l'accueil des gens de même que la confection de mets cuisinés. Ils ont ainsi contribué au succès de cette activité.



Des bénévoles en action lors de la distribution des paniers de Noël.

© Courtoisie

UNE GRANDE BÉNÉVOLE NOUS QUITTE

Les membres du comité des loisirs de Sainte-Famille et Saint-François

C'est le cœur plein de tristesse qu'en cette fin d'année 2020 nous apprenons le décès de M^{me} Lise Paquet. Cette grande dame de Sainte-Famille a laissé sa trace un peu partout sur l'île.

Son implication au sein de nos municipalités fut impressionnante, voire indispensable. Pendant de nombreuses années, elle y a mis toute son énergie, ses connaissances et son dévouement. Le comité des Loisirs de Sainte-Famille et Saint-François perd un de ses membres piliers.

C'était plus qu'une collègue ; elle était notre amie et tout le monde l'aimait. Lise nous a toujours soutenus, écoutés et a donné le meilleur d'elle-même, en toute simplicité. Nous lui disons un grand merci pour sa générosité. Lise nous quitte pour un autre monde, mais elle restera à jamais dans nos mémoires et nos coeurs. Nous nous considérons chanceux(euses) d'avoir eu le privilège de la connaître et la côtoyer pendant toutes ces années.



Une grande bénévole de l'île d'Orléans, Lise Paquet.
© Courtoisie

Nous offrons nos sympathies les plus sincères aux membres de sa famille.

Au revoir Lise.

alloprof.qc.ca

Trop fort !

Le nouvel Alloprof est plus simple, plus mobile et plus cool.

alloprof

UNE BONNE ACTION POUR LES RÉSIDENTS DU CHSLD ALPHONSE-BONENFANT

Marie-Christine BEAULÉ

Fondation Pause-bonheur

Les résidents du CHSLD Alphonse-Bonenfant ont reçu, le 16 décembre, la belle visite des jeunes de 6^e année de la classe de M^{me} Marie-Chantal Béland, du pavillon Saint-Pierre de l'École de l'Île-d'Orléans.



Des jeunes de 6^e année de la classe de M^{me} Marie-Chantal Béland, du pavillon Saint-Pierre de l'École de l'Île-d'Orléans.

© Fondation Pause-Bonheur

Chaudement habillés pour vaincre le -22C, rien ne pouvait arrêter ces jeunes qui venaient saluer les résidents, d'une fenêtre à l'autre, à l'extérieur du bâtiment. Ils ont profité de leur visite pour remettre des cartes de Noël confectionnées

à l'intention des 50 résidents du centre. Celles-ci ont été remises le 24 décembre, accompagnées d'un petit cadeau offert par la Fondation Pause-Bonheur.

Toutes les règles et recommandations d'hygiène ont été respectées.

FADOQ - LES AÎNÉS EN ACTION DE SAINT-PIERRE

Claudette LAVOIE

FADOQ Les Aînés en action de Saint-Pierre

Consternation et tristesse, le 27 décembre dernier. Nous apprenons le décès de Lise Routhier-Paquet. Notre club et les organismes communautaires de l'île d'Orléans perdons une femme d'une grande richesse de cœur qui laisse une chaise vide dans nos vies. Adieu Lise, merci pour tout ce que tu as été pour nous tous.

Afin de mettre fin à cette pandémie, revenir à notre vie familiale normale et reprendre nos activités favorites, continuons d'appliquer les mesures drastiques imposées depuis le 9 janvier par notre gouvernement pour nous protéger et protéger les autres.

LES PETITES HISTOIRES DU GRAND FÉLIX

Espace Félix-Leclerc

L'équipe de l'Espace Félix-Leclerc a eu envie de partager avec vous, à chaque mois, un court extrait d'un texte de Félix Leclerc. Bonne lecture !

Revenu d'un long voyage depuis une semaine, la maison bien enveloppée dans un grand nuage de brume, et moi au centre avec ma famille, je m'abreuve de paix sans que personne ne me voie.

Le petit livre bleu de Félix Félix Leclerc



De l'amour
dans l'air
et dans votre assiette!

MENU DE SAINT-VALENTIN
disponible le 12, 13 et 14 février 2021

ENTRÉE FROIDE

Verrine de foie gras et gelée de porto

ENTRÉE CHAude

Baluchon de Paillisson au beurre de pomme de la Cidrerie Bilodeau

PLAT PRINCIPAL

Filet mignon de veau

Sauce forestière aux champignons

Pomme de terre duchesse

Ail confit

Légumes grillés

DESSERT

Chesecake au chocolat crémeux décadent

89,99\$* pour 2 personnes

*non taxable

49,99\$* pour 1 personne

*non taxable

MENU POUR VOS PETITS COEURS - 11,99\$

Poulet Général Tao

Sauce douce

Riz blanc

Bouchées d'amour



Menu de Saint-Valentin et pour Vos petits coeurs sur réservation seulement
995 route Prévost, Sainte-Pierre I.O. 1090 boul. des Chutes

DES IMPLICATIONS CITOYENNES AU DERNIER TEMPS DES FÊTES

**Yves-André
BEAULÉ**

Responsable des activités communautaires et de la politique relative à la famille et aux aînés (MADA)

Si, tout au long de 2020, la COVID-19 a été source de paralysie et de bouleversements, le passage à 2021 a pourtant provoqué des actions et des initiatives chez plusieurs membres de notre communauté. L'une des recommandations formulées dans les énoncés de la Politique de la famille et des aînés pour Sainte-Pétronille (M.A.D.A.2016-2018, 2018 -2020) est justement, dans la section loisirs, sports et culture d'encourager les initiatives citoyennes dans le domaine de la vie communautaire. Dans notre municipalité, le dernier temps des Fêtes en a fourni de bien beaux exemples.

Le Concours Sainte-Pétronille scintille !

Cette année, la tournée des juges, faite à maintes reprises dans le village durant la période de Noël, a permis de constater une augmentation substantielle de maisons décorées. Certaines voies, comme la rue des Pins Nord, la rue d'Orléans et le chemin Royal dans le cœur villageois,

incluant la mairie et le centre communautaire, s'étaient paré de leurs plus beaux atours. Presque chacune des maisons était ornée et illuminée avec les décos de saison, ce qui nous a permis de découvrir bien des montages artistiques de bon goût qui ont égayé notre village.

Bravo à tous nos concitoyens qui ont fait un effort particulier, cette année, pour illuminer notre municipalité et ainsi créer de l'enchantement et de l'émerveillement. Bravo à ceux et celles qui, pour une première année, ont illuminé leur demeure. Bravo à nos fidèles décorateurs également qui, cette année, ont rivalisé d'imagination : transformation de boîtes de conserve en cloches, création de tableaux évoquant les vitrines de Noël des grands magasins, avec cadeaux, trains, etc. au pied du sapin; ajout de personnages additionnels en pain d'épice sur la maison. Présence également de véritables petits bijoux d'artisanat dans le décor, illumination grandiose et raffinée de leur propriété.

À l'instar des lutins du Trait-Carré de Charlesbourg ou des fameuses lanternes de Pierre Lahoud et de ses collaborateurs, à Saint-Jean, nous songeons à suggérer, à la prochaine période des Fêtes, un thème de décoration, pour le plaisir de tous.

Contre mauvaise fortune... bon cœur!

Nous vous l'avions signalé en décembre : pour enjoliver le temps des Fêtes au cœur de notre communauté et créer un attrait supplémentaire aux promenades dans le cœur du village, le Collectif ETC..., regroupement d'artistes de Sainte-Pétronille, avait entrepris de transformer les fenêtres de notre mairie en autant de vitrines d'exposition illuminées, le soir, par des œuvres d'art de leur cru.

Une autre initiative a vu le jour, cette fois pour souligner le passage à 2021. Deux concitoyennes, Josée Gaudet et Micheline Laliberté, ont convié les gens des alentours à se joindre à elles pour une promenade à pied « masquée » dans une boucle

empruntant un segment du chemin Royal et les rues Gagnon, Laflamme et du Quai : question de souhaiter la Bonne Année, depuis la chaussée, aux concitoyens des maisons de ce circuit. Invitation faite précédemment par courriel : « Ce sera une belle façon de commencer la Nouvelle Année ensemble et de partager avec vous tous que nous sommes bien vivants et que nos cœurs battent à l'unisson dans ce quartier de Sainte-Pétronille. » S'est alors formée une petite bande de joyeux promeneurs lançant à la volée des souhaits bien partagés !

Signalons en passant le dynamisme des gens de ce coin du Bout-de-l'île qui, outre la fête des Voisins, ont créé et animent au fil des ans un circuit de l'Halloween à l'intention des enfants des alentours. Beaux exemples de cette convivialité qui crée et entretient dans une communauté le sentiment d'appartenance.

PLEIN D'ACTIVITÉS À LA MAISON DES JEUNES

Équipe de la MDJ

Nous sommes Garance, William et Clara, des jeunes qui fréquentent la MDJ de l'Île d'Orléans. C'est la deuxième année que nous y venons. Voici ce qu'on aime :

- les périodes d'encadrement aux devoirs. William
- avoir du temps pour parler avec mes amies. Garance
- être avec les intervenantes avec lesquelles nous pouvons discuter et faire des activités plaisantes. Clara

À la MDJ, nous avons la chance de faire des sorties comme passer une fin de semaine dans un chalet ou encore visiter le marché de Noël allemand. Même avec la COVID-19, nous réussissons à nous amuser. Les intervenantes nous proposent plein d'activités amusantes qui nous divertissent quand nous nous ennuyons. Elles nous préparent aussi des activités comme le souper-pizza, un après-midi pyjama et film, une décoration de biscuits et plein d'autres choses amusantes, sans oublier les activités de prévention qui nous permettent de discuter de divers sujets qui nous concernent.



Clara, William et Garance fréquentent la MDJ de l'Île d'Orléans.

© Courtoisie



S'isoler, c'est sérieux.

Pour lutter contre la propagation de
la COVID-19, on doit s'isoler quand :

- on a des symptômes
- on a passé un test
- le résultat est positif
- on revient de voyage
- on a été en contact avec
un cas confirmé

Québec.ca/isolement

1 877 644-4545

Saint-Jean et Saint-François VENTS ET MARÉES

La bibliothèque Vents et Marées, 10, chemin des Côtes, à Saint-Jean, rouvrira à une date qui reste à déterminer. Pour vérifier si la bibliothèque est de nouveau ouverte, composez le 418 829-3336 le mercredi de 19 h à 20 h, le jeudi de 13 h à 15 h ou le samedi de 10 h à 12 h. Une boîte de retour des livres est placée au second étage, à côté de la porte de la bibliothèque.

Personne ne meurt, d'Ariane Cordeau. L'héroïne a d'étranges visions, la réalité et la fiction se mêlent, tout devient flou. Vit-elle une vie parallèle? Retrouvera-t-elle un jour la raison? Un psychologue pourrait-il l'aider? Comment tout cela finira-t-il? À lire sans faute!

Manam, de Rima Elkouri. L'auteure, journaliste à La Presse, nous raconte à la fois l'histoire de sa famille arménienne, surtout celle de sa grand-mère, et celle du peuple arménien chassé de son pays par les forces turques.

Le jour où Kennedy n'est pas mort, de R.J. Ellory. Que ce serait-il passé si le tireur n'avait pas atteint le jeune président? Ses frasques et ses nombreuses liaisons auraient-elles été publicisées? Son état de santé déplorable lui aurait-il permis d'assumer un deuxième mandat? À lire pour refaire l'histoire!

La jalouse est un vilain défaut, de Hugo Léger. Un écrivain désabusé accepte d'écrire la biographie d'une jeune vedette, gagnante d'un Oscar. Il s'aperçoit vite que la réalité est moins rose qu'il n'y paraît. Malgré tout, va-t-il réussir à satisfaire la jeune vedette?

Burgundy, de Mélanie Michaud. Dans son premier roman, l'auteure décrit avec un humour grinçant la vie qu'elle a connue dans les années 1980 à Montréal, dans la Petite-Bourgogne, appelée couramment Burgundy. Le déménagement de sa famille vers la Rive-Sud, en banlieue, n'est pas facile pour autant!

Personne n'a peur des gens qui soutiennent, de Véronique Ovalde. Une jeune mère prend la fuite avec ses deux filles, fuyant sans doute son passé. Elle se réfugie en Allemagne, dans le chalet de sa grand-mère. Quelle menace fuit-elle? Comment fera-t-elle pour sauver ses filles?

À train perdu, de Jocelyne Saucier. Gladys est une femme âgée qui vit pratiquement à bord d'un train. À partir de ce personnage fictif, l'auteure décrit ce que fut la vie à bord de trains en Abitibi, le tout agrémenté d'anecdotes amusantes.

La bâtarde d'Istanbul, d'Elif Shafak. Les personnages appartiennent à deux familles d'origine ethnique différente: une famille turque et une famille arménienne émigrée aux États-Unis. C'est le mariage d'une Arménienne avec un Turc qui prend tout le monde et incite la fille de celle-ci à visiter la Turquie pour en savoir plus sur son peuple. Elle y découvre des secrets familiaux bien gardés. Intéressant portrait de la Turquie d'aujourd'hui.

Thérèse Beaudet

Sainte-Pétronille LA RESSOURCE

Coup de cœur de nos lecteurs

Là où chantent les écrevisses, de Delia Owens

Nouveautés et suggestions de lecture

Ésaü, de Philip Kerr

Henri Richard : la légende aux 11 coupes Stanley, de Richard Denis

L'empire du politiquement correct, de Mathieu Bock-Côté

Le cœur synthétique, de Chloé Delaume. Prix Médicis

La voyageuse de nuit, de Laure Adler

Les impatientes, d'Amadou Amal.

Prix Goncourt des Lycéens

Le goût de l'élégance, de Johanne Seymour

La fureur de vivre, d'Hubert Reeves

Bon vivant, de Marc Hervieux

Incendie nocturne, de Michael Connolly

C'est une question de vie ou de mort, du Dr Gaétan Brouillard

Ici Christine St-Pierre, de Christine St-Pierre

Des ailes d'argent, de Camilla Lackberg

Changer l'eau des fleurs, de Valérie Périn. Prix des lecteurs

Inacceptable, de Stéphanie Gauthier

Justice pour Cross, de James Patterson

La femme parfaite, de J. P. Delaney

Là où se trouve le cœur, de Sara Lovestam

Moins 18, de Stefan Ahnhem

La bibliothécaire d'Auschwitz, d'Antonio G. Iturbe

À la plaque, de Ricardo

Littérature jeunesse

La grande épopée du hockey au Québec - BD

La doudou et les émotions, de Claudia Larochelle

Violette et Fenouil, de Dominique Fortier

Concours de Noël

Tous nos usagers de décembre ont été inscrits au concours de Noël de la bibliothèque. Nos gagnantes sont, côté adultes, Mireille Dion qui gagne un chèque-cadeau de 40 \$ de la Librairie Renaud-Bray. Du côté des jeunes, le prix a été remporté par Élodie Paréjo qui a reçu un chèque-cadeau de 25 \$ de Renaud-Bray.

Bénévoles

L'équipe de la bibliothèque La Ressource s'enrichit, cette année, d'une nouvelle bénévole, Mme Louise Dolbec. Nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue.

Amendes

Pendant la période de restrictions imposées par la COVID-19, les amendes pour les retards de livres sont

suspendues. Elles sont cependant maintenues pour les nouveautés, car ces livres sont souvent attendus par plusieurs lecteurs inscrits sur nos listes. Faisons toujours preuve de civisme en rendant à temps les livres empruntés.

Horaires et règlements

Les règlements limitant l'accès à la bibliothèque demeurent toujours en vigueur. Nous vous suggérons de consulter notre catalogue en ligne à l'adresse <https://www.reseaubibliocnca.qc.ca/fr>. Sous l'onglet « Catalogue », consultez la collection de la bibliothèque sous le numéro 018. Vous pouvez alors choisir vos livres et faire vos réservations par téléphone ou par courriel à l'adresse suivante: bibliopetronille@gmail.com

Une modification a été apportée à l'horaire de la bibliothèque La Ressource. Pour le temps du couvre-feu, la bibliothèque sera fermée les mardis en soirée. Mais elle sera ouverte les mercredis de 13 h à 15 h et toujours le dimanche de 10 h à 12 h00.

Le masque sanitaire et la désinfection des mains demeurent obligatoires.

Vous pouvez nous joindre au 418 828-8888.

Yvon Beaulieu
La Ressource

Saint-Pierre OSCAR-FERLAND

Veuillez prendre note que la bibliothèque sera fermée jusqu'au 7 février prochain. Nous attendons les recommandations des autorités provinciales et municipales pour la réouverture. En attendant, vous pouvez faire des emprunts de livres numériques, de nombreuses revues, de livres jeunesse et de BD que vous téléchargez gratuitement sur votre ordinateur, votre tablette, votre liseuse ou votre téléphone intelligent. Des livres audios sont aussi disponibles en joignant le Réseau BIBLIO de la Capitale-Nationale. Profitez-en, c'est gratuit.

Le 16 décembre 2020, nous avons reçu le premier prix en aménagement de

bibliothèque du réseau biblio CNCA pour lequel Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans était en lice. C'est une très belle nouvelle.

Voici quelques nouveautés acquises dernièrement.

Documentaires

La source, de Félix Séguin

Les étoiles, de Jacques Goldstyn

Polars

Quand un fils nous est donné, de Donna Léon

Tous les diables sont ici, de Louise Penny

Albums jeunesse

La doudou et les émotions, de Claudia Larochelle

Je découvre et je comprends les métis, de Michel Noël

DVD

La femme de mon frère

Les misérables

Le prénom

Les quatre filles du docteur March

Lysette Grégoire

Sainte-Famille et Saint-François MARIE-BARBIER

L'année 2020 n'aura pas été de tout repos pour les bibliothèques municipales du Québec. À cause de la pandémie, nous avons dû fermer la bibliothèque Marie-Barbier et donc annuler toutes les activités prévues au calendrier. Nous espérons nous reprendre en 2021.

En novembre 2020, nous avons décidé d'ouvrir la bibliothèque une fois par mois avec le prêt sans contact, au grand bonheur de nos lecteurs. Nous continuerons en 2021 jusqu'à la réouverture complète de la bibliothèque. Nous avons tout de même procédé à l'achat de plusieurs livres pour enrichir notre collection.

Nous avons tenu une *Heure du conte* virtuelle le 20 décembre dernier. Ce projet, initié par Marie Thivierge et Réjeanne Camirand à l'aide de la plate-forme Zoom, fut un beau succès, malgré quelques petits problèmes techniques. Un grand merci à Marie et Réjeanne, mais aussi à la Fondation François-Lamy et au comité des loisirs.

Un sincère merci à toutes les bénévoles sans qui le bon fonctionnement de la bibliothèque serait impossible. Je suis certaine de pouvoir compter sur elles lors de la réouverture.

Malheureusement, nous déplorons la perte d'une bénévole de la première

heure. En effet, Mme Lise Routhier Paquet est décédée le 27 décembre dernier. Sa disparition laisse un grand vide dans le cœur de tous. Elle nous manquera beaucoup. Pour ma part, je réalise que je ne pourrai plus profiter de ses judicieux conseils.

Nous profitons de cette tribune pour vous souhaiter à tous une Bonne Année 2021. Espérons que la situation que nous vivons actuellement se terminera bientôt afin que nous puissions à nouveau nous fréquenter et reprendre nos belles habitudes.

France Blouin

SAINT-JEAN

Chantal
DAIGLE

Directrice générale/secrétaire-trésorière

Bonne et heureuse année 2021 à tous ! La municipalité vous souhaite santé, amour et bonheur pour cette nouvelle année.

Voici un résumé des principaux points traités à la séance du 11 janvier 2021 :

Il y a eu l'adoption du règlement 2021-376 établissant le taux des taxes foncières et le coût des services ainsi que les conditions de perception pour l'année 2021. Le registre des dons et avantages reçus ainsi que les déclarations pécuniaires de tous les élus ont été déposés.

La municipalité a donné une subvention à la Fondation de l'Hôpital Sainte-Anne-de-Beaupré. Il y a également eu indexation annuelle des frais d'allocation pour l'utilisation d'un véhicule moteur, ainsi que l'indexation annuelle du salaire des pompiers volontaires et des premiers répondants.

Pour le service incendie, il y aura une programmation des radios portatives ainsi que l'installation d'un sectionneur électrique à la caserne.

La municipalité a traité une demande de dérogation mineure pour le 40, route du Mitan, et un constat d'infraction sera envoyé pour des travaux faits sans permis dans la descente du chemin Lafleur.

Il faut planifier nos travaux pour la prochaine année. Il y aura donc une programmation révisée de la TECQ afin d'ajouter le remplacement du trottoir à l'ouest du manoir et le rechargement de la route du Mitan.

Le remboursement partiel de certains cours sportifs et récréatifs pour les jeunes de la municipalité est de retour cette année. Allez vérifier si vous êtes admissible !

Étant en début d'année, les renouvellements aux associations sont en cours; nous avons donc renouvelé la cotisation à l'Association des directeurs municipaux du Québec ainsi que la cotisation à l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec. Il y a également la cotisation annuelle de la ZIP à payer.

Village de l'avent

Les lanternes rouges illuminant le chemin Royal ont eu un succès inégalé cette année. Il y a eu plus de demandes que de lanternes disponibles ! La municipalité souhaiterait dire un grand MERCI aux nombreux participants ! À l'an prochain !

Déneigement et collecte des matières résiduelles

Lorsqu'on annonce de la neige, il est important de placer vos bacs à au

moins quatre pieds du chemin afin de permettre de mieux dégager le réseau routier. Par la même occasion, cela évite que des bacs soient renversés par la rafale de neige de la charrue. D'ailleurs, le calendrier 2021 de collecte des matières résiduelles sera disponible sur

le site internet de la municipalité, à la section « Services municipaux ».

Prochaine séance ordinaire du conseil : lundi 1^{er} février, en huis clos, par visioconférence.

Municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans

AVIS PUBLIC

Aux Contribuables de la susdite municipalité

DÉROGATION MINEURE

Est par les présentes donné par la soussignée

QUE: une demande de dérogation mineure a été présentée pour la construction d'un garage au 4851, chemin Royal;

QUE: les propriétaires ont eu une autorisation de construction d'un garage, mais le ministère de la Culture a modifié l'emplacement du garage, ce qui rend la demande dérogatoire par rapport à la marge de recul latérale (article 70 du règlement de zonage 2005-239);

QUE: le conseil municipal aura à statuer sur cette demande lors de la séance ordinaire du 1^{er} février 2021 à 20 h, au 8, chemin des Côtes, à Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans ;

QUE: tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil municipal lors de cette assemblée.
DONNÉ à Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans, le 18 janvier 2021.

•••

Municipalité SAINT-JEAN-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS

Aux Contribuables de la susdite municipalité

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

MODIFICATION AU RÔLE

D'ÉVALUATION FONCIÈRE

2019-2020-2021

Conformément à l'article 43 de la *Loi visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricole* (L.Q. 2020, chapitre 7) et à l'ar-

ticle 75 de la Loi sur la fiscalité municipale (R.L.R.Q. chapitre F-2.1), avis public est, par les présentes, donné de ce qui suit:

Le rôle d'évaluation de la municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans, déposé le 11 septembre 2020, pour les exercices 2019-2020-2021 a été modifié au moyen d'un certificat global en application du premier alinéa de la *Loi visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricole* (L.Q. 2020, chapitre 7) afin de tenir compte des modifications prescrites par l'édition 2020 du Manuel d'évaluation foncière du Québec pour la conversion des renseignements relatifs aux répartitions fiscales applicables aux unités d'évaluation comportant des immeubles compris dans une exploitation agricole enregistrée conformément à un règlement pris en vertu de l'article 36.15 de la *Loi sur le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation*.

L'ensemble de ces modifications ont été effectuées au moyen d'un certificat global et elles auront effet à compter du 1^{er} janvier 2021.

Aucune demande de révision ne peut être formulée ni aucun recours en cassation ou en nullité ne peut être exercé à l'égard de ces modifications.

Municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans, ce 18 janvier 2021.

Chantal Daigle
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

SAINT-LAURENT

Michelle
MOISAN

Directrice générale – Finances

En janvier, la municipalité a adopté le règlement établissant le taux de taxes et autres tarifs. Pour 2021, le conseil municipal est heureux de maintenir le taux de taxes générales au même niveau qu'en 2020. Certains tarifs ont par ailleurs connu une légère hausse. Ainsi, le tarif de la taxe de secteur pour les résidences desservies par le réseau d'égouts passe de 720 \$ à 760 \$ par unité. Le tarif des médailles pour les propriétaires de chien passe quant à lui à 10 \$.

Règlements

La municipalité a amorcé en janvier le processus qui mènera à l'adoption d'un nouveau plan et de nouveaux règlements d'urbanisme. Il s'agit des éléments les plus structurants de la réglementation d'une municipalité. Ceux-ci définissent les zones de la municipalité ainsi que les usages qui y sont autorisés. Ils établissent également la majorité des normes de construction. L'adoption de ces règlements est un long processus qui culminera normalement à l'été 2021. Cette démarche est rendue nécessaire par l'adoption par

la MRC d'un nouveau schéma d'aménagement régional et de l'obligation de s'y conformer qui en découle pour les municipalités. En raison de l'importance de ces règlements, des séances de consultation publiques sont obligatoires avant l'adoption finale de ceux-ci. Il est déjà possible de consulter les premiers projets de règlements sur notre site Internet au www.saintlaurentio.com/reglementation/

Le conseil municipal est également en processus d'adoption du règlement qui détermine la rémunération des élus. Le salaire des membres du conseil sera ainsi augmenté de 1,3 % en 2021. Consultez le tableau ci-bas pour plus de détails.

	Mairesse 2020	Conseillers 2020
Rémunération	12 396 \$	4 980 \$
Allocation	6 198 \$	2 490 \$
Total	18 594 \$	7 470 \$
	2021	
Rémunération	12 557 \$	5 045 \$
Allocation	6 278 \$	2 522 \$
Total	18 835 \$	7 567 \$

Finalement, la municipalité modifiera lors d'une prochaine séance le règlement concernant l'établissement et l'administration des réseaux d'égouts.

La municipalité passera en téléphonie IP et fera l'acquisition d'équipements téléphoniques auprès de l'entreprise BZinc pour un montant de 2 500 \$.

Affaires diverses

Les propriétaires d'immeubles répertoriés par le ministère de la Culture doivent respecter des normes plus strictes lors de travaux. Ces exigences supplémentaires entraînent souvent des coûts supplémentaires. Pour pallier cette situation, un programme d'aide financière est en place depuis plusieurs années. Jusqu'à présent, les subventions étaient limitées à un maximum de 35 000 \$. Certains travaux, dont la réfection des toitures en tôle, entraînent souvent des coûts qui excèdent grandement ce montant, le conseil de Saint-Laurent a demandé à la MRC de L'Île-d'Orléans d'abolir le plafond de 35 000 \$ du Programme d'aide à la restauration patrimoniale et du

Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier qui le remplacera.

La municipalité présentera une demande de subvention dans le cadre du programme Emploi d'été Canada. Cette demande visera à faire financer en partie le salaire de deux étudiants. La municipalité espère ainsi embaucher un étudiant en prévention incendie afin de continuer les visites de prévention dans les maisons et commerces représentant un risque faible à moyen. Le second emploi qui sera offert sera à titre d'aide horticulteur pour assister l'équipe des travaux publics cet été.

Félicitations à M^{me} Marie-Claude Blanchard. Elle a remporté un prix de participation pour avoir transmis des photos de ses décorations extérieures de Noël. Merci à tous les participants.

Une séance extraordinaire aura lieu lundi 25 janvier dès 19 h afin de renouveler le financement d'un véhicule du Service incendie.

La prochaine séance régulière du conseil aura lieu le 1^{er} février 2021 à 20 h.

AU CŒUR de l'île d'Orléans

www.iledorleans.com
418 829-1011

CHRONIQUE DES PROJETS ET DES GENS QUI NOUS UNISSENT

PAR LE CONSEIL DES MAIRES DE L'ÎLE D'ORLÉANS



L'ÉQUIPE MRC DE L'ÎLE-D'ORLÉANS POURSUIT LES TRAVAUX D'ÉLABORATION D'UN PLAN RÉGIONAL DES MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES

Le 14 décembre 2020, une séance d'autodésignation visant à déterminer les représentants citoyens ainsi que ceux du milieu agricole, a permis de compléter la composition de la table de concertation. Cette composition prend en considération les commentaires obtenus à la suite de la séance de consultation publique. Ainsi, les membres de la table pourront commencer les ateliers de concertation en février 2021.

Voici la composition de la table :

Secteur municipal

Citoyens et citoyennes

- Saint-Pierre, Normand Gagnon
- Sainte-Famille, Francis Blouin
- Saint-François, Valérie Lemelin
- Saint-Jean, Gabriel Blouin
- Saint-Laurent, Philippe Vaillancourt
- Sainte-Pétronille, poste vacant

Direction générale des municipalités

- Saint-Pierre, Nicolas St-Gelais
- Sainte-Famille, Sylvie Beaulieu

- Saint-François, Marco Langlois
- Saint-Jean, Chantal Daigle
- Saint-Laurent, Michelle Moisan
- Sainte-Pétronille, Jean-François Labbé

Élus et élues des municipalités

- Saint-Pierre, Alain Dion
- Sainte-Famille, Jean-Pierre Turcotte
- Saint-François, Dominique Labbé
- Saint-Jean, Jean-Claude Pouliot
- Saint-Laurent, Debbie Deslauriers
- Sainte-Pétronille, Harold Noël

Direction générale de la MRC

- Chantale Cormier

Secteur agricole et forestier

Agriculteurs et agricultrices

- Jonathan Blais
- Amélie Coulombe
- Patrick Plante

Union des producteurs agricoles (UPA)

- François Blouin
- Kelyna Djoon-Poulin

Réseau de lutte intégrée Orléans (RLIO)

- Patrice Thibault

Syndicat des producteurs forestiers

- Caroline Houde

Association forestière des deux rives (AF2R)

- Kim Dubois

Groupes environnementaux

Table de concertation régionale (TCR)

- Anthony Kish

Conseil régional de l'environnement (CRE)

- David Viens

ZIP Québec

- Hamida Hassein-Bey

G3E

- Flavie Noreau

À noter que le siège citoyen pour la municipalité de Sainte-Pétronille est ouvert. Si vous êtes citoyen(ne) de Sainte-Pétronille et que la démarche vous interpelle, veuillez communiquer par courriel avec M. Simon Lemieux à l'adresse suivante : slemieux@mrcio.qc.ca

Désormais, à partir de la page web de la MRC, il vous est possible de prendre connaissance de la caractérisation environnementale (portrait global) réalisée par Groupe Hémisphère. Vous pouvez également prendre connaissance d'une foire aux questions.

La MRC vous remercie pour l'intérêt que vous portez à cette démarche.

Simon Lemieux, MRC de L'Île-d'Orléans

FERMETURE DE L'APPEL À PROJETS DU CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC (CALQ), LE 16 FÉVRIER 2021

Dominique LEBLANC

MRC de L'Île-d'Orléans

L'appel s'adresse aux artistes, écrivain(e)s et organismes artistiques professionnels dont l'adresse principale se situe sur le territoire de la MRC de L'Île-d'Orléans.

Types de projets

Deux types de projets peuvent être déposés par les auteurs et artistes: création / production / rayonnement ainsi que mobilité. Deux types de projets peuvent être soumis par les organismes culturels: diffusion / promotion / consolidation ainsi qu'accueil en résidence et coproduction. Dans tous les cas, les projets doivent être déposés au CALQ au plus tard le 16 février 2021.

Ce programme a pour objectifs de stimuler la création artistique sur le territoire des MRC de la Capitale-Nationale ;

contribuer à l'essor et à la diffusion des artistes et des écrivain(e)s ;

favoriser leur rétention dans leur localité ;

encourager l'émergence et l'inclusion des technologies numériques dans la pratique artistique ;

épauler les organismes artistiques professionnels structurants pour le développement et le rayonnement des arts et des lettres sur le territoire et à l'extérieur.

Les projets déposés doivent impliquer des initiatives de partenariat en lien avec la collectivité ou des intervenant(e)s de la région.

Témoignages de boursiers

Faire connaître son travail dans la communauté artistique de la Capitale-Nationale et diffuser une de ses œuvres

dans un cadre professionnel au Québec, voilà des répercussions positives de la bourse que Philippe Pallafray a reçue du CALQ en 2020.

« La bourse du CALQ m'a permis de réaliser une sculpture extérieure qui a été exposée durant l'été 2020 au Moulin de la Chevrotière, à Deschambault-Grondines, dans le cadre de l'exposition *Volonté de fer* », précise-t-il.

Pour Anne-Yvonne Jouan, la bourse qu'elle a reçue du CALQ en 2020 lui a permis de réaliser un corpus d'œuvres qui seront exposées au musée Marius-Barbeau en 2021.

« Cette bourse a été un véritable encouragement en ce qu'elle constitue une reconnaissance de mes pairs et leur intérêt marqué dans l'objet de mes recherches. »

En tant que partenaire dans l'Entente territoriale de la Capitale-Nationale avec le CALQ, la MRC de L'Île-d'Orléans encourage les auteurs, artistes professionnels et organismes culturels de son territoire dans leurs démarches de dépôt de candidature.

Pour information

Dominique LeBlanc, conseillère culturelle et communications, MRC de L'Île-d'Orléans

418 828-1011 # 234, dleblanc@mrcio.qc.ca

<https://www.calq.gouv.qc.ca/actualites-et-publications/appel-projets-capitale-nationale-2020/>

COLLECTES LORS DU DÉNEIGEMENT

Roxanne
BEAUMONT

MRC de L'Île-d'Orléans

Chaque hiver, le déneigement peut compliquer les collectes de matières résiduelles. Vous avez peut-être déjà remarqué que votre bac d'ordures ou de recyclage était tombé au sol lors de votre arrivée en fin de journée.

Lorsque la compagnie de déneigement passe pour enlever la neige dans les rues, il arrive qu'elle fasse tomber votre bac par la même occasion. Pour éviter ceci, placez votre bac à au moins quatre pieds du chemin, tout en le laissant le plus visible possible pour le camion de collecte.

Merci de votre collaboration et passez une belle année 2021 !



SAINT-PIERRE

Nicolas
ST-GELAIS, URB., M.SC.A.

Directeur général et secrétaire-trésorier

Actualités municipales

Vu le contexte pandémique que l'on connaît, le bureau municipal de même que la bibliothèque demeurent fermés pour une période indéterminée. Cependant, les employés municipaux sont au poste et disponibles pour répondre aux citoyens et vous offrir les services auxquels vous avez droit.

Vous avez des questions, des commentaires ? N'hésitez pas à communiquer avec nous.

Tél. : 418 828-2855.
Courriel : info@stpierreio.ca

Budget 2021

Le budget pour l'année 2021 a été adopté lors de la séance extraordinaire du 7 décembre 2020. De manière globale, le budget de la municipalité passera de 2 151 668 \$ à 2 271 269 \$. Le taux de taxe foncière générale reste stable à 0,0044. Le budget complet et détaillé est disponible en ligne au www.st-pierre.iledorleans.com.

Séance du conseil municipal du 11 janvier 2021

La première séance du conseil municipal de l'année 2021 a eu lieu le 11 janvier dernier. Lors de cette séance, plusieurs points ont été traités dont les suivants :

Adoption du Règlement 473-2020 « Règlement relatif aux rejets dans les réseaux d'égout »

Considérant que le conseil municipal juge pertinent de mettre à jour les dispositions relatives aux rejets

dans les réseaux d'égout exploités par la municipalité, notamment en ce qui a trait à la ségrégation des eaux, le prétraitement des eaux, le rejet de contaminants, les déversements accidentels, la caractérisation initiale des eaux usées, le suivi des eaux usées, l'inspection et les dispositions pénales, le règlement 473-2020 « Règlement relatif aux rejets dans les réseaux d'égout » a été adopté.

Prolongation du mandat de la firme Nordikeau

Le conseil municipal a accepté l'offre de service 20042 préparée par Nordikeau pour obtenir une assistance technique pour les ouvrages d'eau potable et d'eaux usées de la municipalité.

Sports d'hiver

La programmation des loisirs d'hiver 2021 a été annulée, mais la patinoire de la municipalité, située au Logisport, 517, route des Prêtres, est opérationnelle et accessible à tous ! Surveillez notre site web (st-pierre.iledorleans.com) ou notre page Facebook (facebook.com/stpierreio) pour les mises à jour régulières !

Nouvelle ressource dans l'équipe de la municipalité

L'équipe du bureau municipal est fière d'accueillir M. Frédéric Thibault à titre de préposé aux travaux publics. Cet ajout à notre équipe permettra de maintenir la qualité des services offerts aux citoyens.

SAINTE-PÉTRONILLE

Jean-François
LABBÉ

Directeur général/secrétaire-trésorier

AVIS PUBLIC

Village de Sainte-Pétronille

Avis public est donné par le soussigné que deux demandes en vertu du règlement sur les dérogations mineures ont été formulées par M. Jean-Pierre Desjardins pour la résidence du 43, des Pins Sud (lot # 6 038 743), Sainte-Pétronille. Ce lot est situé dans la zone R15. Une première demande a pour but de régulariser la construction du garage attenant. Une dérogation mineure avait été donnée lors de la construction du garage afin de permettre la marge latérale à 2,6 m. Le garage a finalement été implanté avec une marge latérale de 2 m. La première demande de dérogation mineure vise donc à régulariser la marge latérale à 2 m au lieu de 2,6 m. Une deuxième demande a pour but de régulariser l'implantation d'une remise construite sans permis. Celle-ci a été implantée à 0,67 m au lieu de 1,5 m tel que prescrit

par le règlement 151 sur le zonage à Sainte-Pétronille. Afin de garantir le droit de toute personne intéressée à se faire entendre dans le contexte de la pandémie, il vous est possible de transmettre vos questions ou commentaires par écrit jusqu'au 29 janvier 2021 à 12 h, par courriel, à l'adresse suivante : jflabbe@stepetronille.com. Cette demande sera étudiée lors de la prochaine séance régulière du conseil qui se tiendra le 1^{er} février 2021, à 20 h, à la mairie, 3, chemin l'Eglise, Sainte-Pétronille ou à huis clos si le contexte l'exige. À cette séance, les questions et commentaires seront lus à cette assemblée et, par la suite, le conseil rendra sa décision. Donné à Sainte-Pétronille, ce 15^e jour de janvier 2021.

Jean-François Labbé
Directeur général/secrétaire-trésorier

SAINT-FRANÇOIS

Marco
LANGLOIS, DMA

Directeur général/secrétaire-trésorier

Affaires municipales

Bonne année 2021 à tous !

En ce début d'année, le conseil a procédé à l'adoption du règlement numéro 021-166 pour déterminer les taux de taxes de l'exercice financier 2021. Ceci permettra, comme chaque année, de procéder à l'émission des comptes de taxation municipale que vous recevrez dans les prochains jours.

Il est important que vous preniez connaissance du communiqué qui l'accompagnera, car il contient des informations importantes.

Mis à part les sujets administratifs usuels, les membres du conseil ont continué le travail sur le projet de règlement 020-164 qui modifie différentes dispositions du règlement de zonage 03-41. Rappelons que ce projet de règlement a pour objectifs de :

1. Modifier les grilles des spécifications afin d'autoriser tous les usages du groupe commerces et services dans les zones 1P et 2CH ;
2. Permettre les bâtiments de forme demi-cylindrique pour les usages du groupe agricole ;
3. Revoir les normes spéciales concernant les zones de fortes pentes.

Un avis public référendaire est d'ailleurs inclus dans le présent numéro du journal. Toujours au sujet de la réglementation municipale, le conseil a aussi adopté le règlement numéro 021-165 sur les modalités de publication des avis publics.

Gestion administrative

Pour ce qui est de la gestion administrative de la municipalité, le rapport sur l'application du règlement 019-156 sur la gestion contractuelle pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020 a été déposé. De plus, des résolutions ont été adoptées pour :

1. Appuyer la Confiserie de la Vieille école pour une demande de financement au Fonds de la région de la Capitale-Nationale – Volet île d'Orléans ;
2. Mettre fin au bail et reprendre possession des locaux 201 et 210 du centre communautaire Le Sillon ;
3. Autoriser la signature du nouveau contrat de travail du directeur général adjoint ;
4. Autoriser l'octroi d'une servitude de passage à la Fabrique Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans et aux propriétaires du 3501, chemin Royal.

En terminant, il me faut vous rappeler qu'en raison de la situation actuelle, la prochaine séance ordinaire du conseil, qui est prévue le lundi 1^{er} février 2021, sera de nouveau tenue à huis clos. Vous êtes donc invités à soumettre vos questions par courriel au m.langlois@msfio.ca

Pour les mêmes motifs, nous vous rappelons que le bureau municipal est fermé au public, mais que nous sommes à votre service par téléphone ou internet du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Suite en page 22



Pour bien vous faire **connaître**
des gens de l'île d'Orléans

Laure-Marie Vayssairat : 418 828-0330
pour réserver votre espace publicitaire
dans le journal Autour de l'île

APPELEZ-MOI DÈS MAINTENANT

Suite de la page 21 SAINT-FRANÇOIS

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le sous-signé,
Marco Langlois, de la susdite municipalité,
Aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum.
Second projet de règlement, projet de règlement numéro 020-164, modifiant le règlement de zonage numéro 03-41 afin de revoir les usages autorisés dans certaines zones, de modifier les normes régissant les constructions dans les secteurs de forte pente (talus) et d'autoriser la construction de bâtiments agricoles à toit en demi-dôme.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. À la suite d'une séance publique de consultation écrite tenue le 11 janvier 2021, le conseil municipal a adopté le second projet de règlement, projet de règlement numéro 020-164 modifiant le règlement de zonage numéro 03-41 afin de revoir les usages autorisés dans certaines zones, de modifier les normes régissant les constructions dans les secteurs de forte pente (talus) et d'autoriser la construction de bâtiments agricoles à toit en demi-dôme.

2. Ce second projet de règlement contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la municipalité.

Une copie du résumé du second projet peut être obtenue, sans frais, par toute personne qui en fait la demande aux heures normales de bureau, du lundi au jeudi de 9 h à 12 h & de 13 h à 16 h.

3. Pour être valide, toute demande doit :

- a. indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet ;
- b. être reçue au bureau de la municipalité au 3491, chemin Royal, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans (Québec) G0A 3S0 au plus tard le 29 janvier 2021.

c. être signée par au moins 12 personnes intéressées de la municipalité ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans les zones n'excède pas 21.

4. Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

5. Le second projet de règlement peut être consulté sur le site internet municipal par un lien publié dans la section actualités de la page d'accueil.

6. Les articles 3 à 5 de ce projet de règlement s'appliquent à l'ensemble du territoire de la municipalité.

7. L'article 2 de ce projet de règlement s'applique aux zones 02-CH et 01-P situées au centre du périmètre d'urbanisation de la municipalité ainsi qu'aux zones contiguës.

Donné à Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ce treizième jour de janvier deux mille vingt et un.

•••

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le sous-signé,

Marco Langlois, de la susdite municipalité,
Que le conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans a, à une séance ordinaire tenue à huis clos par téléconférence le 11 janvier 2021, adopté : le règlement 021-165 sur les modalités de publication des avis publics ;

Que ce règlement est disponible pour consultation sur le site internet municipal ;

Que ce règlement est en vigueur depuis le 12 janvier 2021.

Donné à Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ce treizième jour de janvier deux mille vingt et un.

•••

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le sous-signé,

Marco Langlois de la susdite municipalité,
Que le conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans a, à une séance ordinaire tenue à huis clos par téléconférence le 11 janvier 2021, adopté : le règlement numéro 021-166 pour déterminer les taux de taxes de l'exercice financier 2021 ;

Que ce règlement est disponible pour consultation sur le site internet municipal ;

Que ce règlement est en vigueur depuis le 12 janvier 2021.

Donné à Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ce treizième jour de janvier deux mille vingt et un.

Marco Langlois, DMA
Directeur général/secrétaire-trésorier

SAINTE-FAMILLE

Sylvie
BEAULIEU G.M.A.

Directrice générale / secrétaire trésorière

Résumé des séances de décembre 2020 et janvier 2021

Le conseil municipal a procédé à l'adoption du budget municipal pour l'exercice financier 2021. Les taux de taxes demeureront les mêmes que l'année précédente. Un sommaire accompagnera votre compte de taxation 2021.

Outre les résolutions administratives usuelles, voici un résumé des principaux sujets traités lors des séances précitées. Le conseil a accepté le dépôt du registre des déclarations des membres du conseil en vertu du Code d'éthique et de déontologie des élus et adopté le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2021 dont vous trouverez copie ci-dessous. Le conseil a également adopté une résolution afin de prolonger l'entente intermunicipale relative au statut des inspecteurs, celle-ci venant à échéance le 31 décembre 2020. Elle sera prolongée jusqu'au 31 mars 2021.

Le conseil a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers PPA du programme d'aide à la voirie locale (PAV) et approuve les dépenses relatives aux travaux d'amélioration réalisés et admissibles. Une résolution est adoptée afin d'établir la rémunération du service de sécurité incendie pour l'année 2021.

M. Yves Lévesque est nommé maire suppléant pour l'année 2021.

Pour ce qui est de la règlementation municipale, le conseil a procédé à l'adoption des règlements # 2020-315 modifiant les conditions d'émission des permis, ainsi que le règlement # 2020-316 RMU-02 concernant les animaux. Le conseil a également procédé aux dépôts et avis de motions des règlements #2020-317 établissant les taux de taxes pour l'année 2021, ainsi que la tarification des services municipaux, le règlement # 2020-318, relatif à l'installation et l'entretien des installations septiques de type secondaire, secondaire avancé ou tertiaire sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans et l'imposition d'une tarification.

Le conseil a pris connaissance de deux demandes de dérogation mineure. La première demande pour la propriété du 2541, chemin Royal concerne le coefficient d'emprise au sol, ainsi que la hauteur du bâtiment. La demande est appuyée à l'unanimité. La seconde demande pour la propriété du 1010, rue Eudore-Létourneau consiste en une opération cadastrale qui rendrait le lot non conforme pour ce qui est de la superficie, considérant que le terrain est situé à moins de 100 m d'un cours d'eau. La demande est refusée.

À la suite du décès de Mme Lise Routhier Paquet, le conseil municipal de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans tient à souligner son apport dans la communauté. Mme Paquet était une femme très engagée au sein de plusieurs organismes. Elle a été bénévole à la

bibliothèque municipale dès l'implantation de celle-ci et elle s'est impliquée dans divers comité : loisirs, aînées, etc. Nous tenons à offrir nos condoléances à toute la famille.

Demande de permis

Pour une demande de permis, vous pouvez visiter notre site internet à la section «Administration municipale», sous l'onglet «Permis», afin de remplir vos formulaires et les transmettre par courrier électronique à la municipalité pour le traitement approprié ou les déposer dans la chute postale à l'entrée de l'édifice municipal. Pour tout renseignement additionnel, vous pouvez

communiquer avec le bureau municipal du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h en composant le 418 829-3572.

Prochaine séance du conseil

lundi 1^{er} février 2021.

Heures d'ouverture du bureau municipal

Du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 12 h.

Adresse courriel: info@munstefamille.org
Tél.: 418 829-3572.
SiteWeb: www.ste-famille.iledorleans.com

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans

Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Sylvie Beaulieu de la susdite municipalité

Avis public est donné de ce qui suit :

QUE le conseil municipal de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans a adopté, lors d'une séance régulière tenue le 14 décembre 2020, le règlement # 2020-316 RMU-02, Règlement concernant les animaux.

QUE ce règlement est disponible au bureau municipal, 2478, chemin Royal, Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans aux heures régulières soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et du lundi au jeudi de 13 h à 16 h 30. Donnée à Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans ce 15^e jour de décembre deux mille vingt.

de 8 h 30 à 12 h et du lundi au jeudi de 13 h à 16 h 30. Donnée à Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans ce 13^e jour de janvier 2021.

•••

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans

Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par la soussignée, Sylvie Beaulieu, de la susdite municipalité

Que le conseil municipal de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, à une séance ordinaire tenue à la salle municipale le 14 décembre 2020, a adopté la résolution # 20-131 intitulée Adoption du calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2021.

Que l'adoption de cette résolution et la publication du présent avis découlent de l'application de l'article 148 du Code municipal du Québec (L.R.Q.c.C-27.1).

Que le calendrier ci-après est adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2021. Les séances débuteront à 20 h.

- lundi 11 janvier
- lundi 1^{er} février
- lundi 1^{er} mars
- lundi 12 avril
- lundi 3 mai
- lundi 7 juin
- lundi 5 juillet
- lundi 2 août
- lundi 13 septembre
- lundi 4 octobre
- lundi 15 novembre
- lundi 13 décembre

Que les dates y figurant peuvent être modifiées par simple résolution du conseil municipal.

Que toute modification devra également faire l'objet d'un avis public.

Donné à Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, ce 15^e jour de décembre 2020.

•••

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans

Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Sylvie Beaulieu, de la susdite municipalité

Avis public est donné de ce qui suit :

QUE le conseil municipal de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans a adopté, lors d'une séance régulière tenue le 14 décembre 2020, le règlement # 2020-316 RMU-02, Règlement concernant les animaux.

QUE ce règlement est disponible au bureau municipal, 2478, chemin Royal, Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans aux heures régulières soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et du lundi au jeudi de 13 h à 16 h 30. Donnée à Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans ce 15^e jour de décembre 2020.

Sylvie Beaulieu g.m.a.
Directrice générale / secrétaire-trésorière



Vous avez une **idée de reportage**
ou une **proposition de sujet** ?

N'hésitez pas à nous contacter
pour nous en faire part.

418 925-8765 ou
redaction@autourdelile.com

JOUR DE L'AN 2021 SUR L'ARGENTENAY

L'année débute comme elle l'a toujours fait, sur la route de l'Argentenay, là où nous faisons notre marche, le 1^{er} janvier.

Le jour de l'An y est immuable.

Cependant, la route, en cette journée est glacée, autant en raison du peu de véhicules qui passent que des conditions météorologiques, au début de cette année désireuse de progrès humain.

L'Argentenay, c'est le cœur de l'île d'Orléans.

Plus ça change ailleurs, plus la tradition fait très bonne compagnie ici.

Ce cœur nourrit le reste de l'île, peu soucieux de son corps ancien et ouvert trop souvent aux développements indésirables.

Deux Argentenais traversent tranquillement ces champs, cet après-midi, devant une ferme ancestrale, sous ce ciel magnifique qui n'existe qu'en hiver; comme l'ont fait pendant des siècles antérieurs leurs ancêtres.

Nous avons un peu de misère à marcher le long de la route où la glace est reine absolue. Trouver son chemin tout en évitant les glissades devient un beau sport, dont le succès est fructueux pour l'esprit.

Nous avons « le sens de faire pied sûr », en allant vers une nouvelle année où tout pourra nous être possible.

Bonne année !

Arthur Plumpton, Sainte-Famille



© Arthur Plumpton

ANNONCES CLASSÉES

OFFRES DE SERVICE

Espace thérapeutique Orléans. Massothérapie. Fasciathérapie. Thérapie crânienne. Sophrologie (stress, santé, mieux-être). À Saint-Laurent. Sur rdv. Halim TAZI, massothérapeute agréé et sophrologue. Reçu pour assurances. www.espacetherapeutiqueorleans.ca ou halim_tazi@videotron.ca
418 991-0642, cell. 418 922-7089

...

Besoin de quelqu'un pour vos travaux de peinture ou de réno? Réservez tôt! Travailleur minutieux et respectueux. Je fais de tout. Au service des gens de l'île depuis plus de 15 ans. Demandez Sylvain.
418 262-2630

OFFRES DE SERVICE

Menuisier, 20 ans d'expérience professionnelle, avec carte de compétence. Prêt à réaliser tous vos projets de construction et rénovation de tout genre. Doué en finition intérieure et extérieure. Installation de portes et fenêtres. Rénovation de garage, cabanon, salle de bain, cuisine, etc. Un service de qualité à un prix concurrentiel. Ce sera un plaisir de travailler pour vous et de concrétiser vos projets. Un seul appel saura vous convaincre! Références fournies sur demande. Demandez Guy Lévesque.

581 999-7394

OFFRES D'EMPLOIS

Déneigeur demandé pour maison privée, allée et toit, à Sainte-Pétronille. Équipement sur place, souffleuse, pelles et autres. 10-15 heures par semaine. Possibilités d'autres travaux.
418 828-2842

OFFRES D'EMPLOIS

Le Club de golf Orléans recherche un préposé à l'entretien du terrain. Poste à temps plein – 40 heures/semaine. Saisonnier de mai à octobre. Veuillez transmettre votre candidature à l'attention de M. Alain Daigle. Par courriel à clubdegolforléans@gmail.com. Par courrier à 8170, chemin Royal, Sainte-Pétronille, I.O. Québec G0A 4C0.
...

Vignoble du Mitan. Nous sommes à la recherche de personnel à temps plein et à temps partiel pour la saison 2021. Postes disponibles à la vente et dégustation au vignoble, à l'entretien de la vigne et autres travaux ainsi que pour des dégustations en épicerie, occasionnellement. Bienvenue aux retraités, étudiants et autres. (Veuillez prendre note que pour les postes à la vente une certaine connaissance de l'anglais serait un atout). Bien vouloir communiquer avec Marcellin Turcotte. Courriel: marcelint@videotron.ca. Cell.: 418 570 0901. Vignoble: 418 829-0901

LE LUXE

Nous croyions que le luxe était ce qui est rare, cher et exclusif, tout ce qui nous semblait inaccessible.

Aujourd'hui, nous nous rendons compte que le luxe, c'étaient ces petites choses que nous ne valorisions pas!

Le luxe, c'est d'être en bonne santé, loin des hôpitaux.

Le luxe, c'est de pouvoir se promener dans la rue et à n'importe quelle heure.

Le luxe, c'est de respirer sans masque.

Le luxe, c'est de se réunir avec la famille et les amis.

Le luxe, c'est voir les regards et les sourires.

Le luxe, ce sont les câlins et les bisous.

Tout cela c'était le luxe et nous ne le savions pas!

Alors, nous vous souhaitons beaucoup de luxe pour 2021.

Claudette Lavoie, Saint-Pierre

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier sincèrement M. Jean-Pierre Asselin, des Habitations Huguette, qui a donné et livré une cuisière électrique pour le presbytère de Saint-Pierre. Il a répondu avec générosité à notre demande parue dans le journal *Autour de l'île* de décembre 2020.

Je remercie également M. Denis Caron qui nous a aussi offert de rendre pareil service, le geste est grandement apprécié.

Jean-Marc Ferland, marguillier

OFFRES D'EMPLOIS

Les Saveurs de l'Île d'Orléans recrute pour la saison 2021. Nous sommes à la recherche de personnel fiable, dynamique et responsable pour se joindre à notre merveilleuse équipe! Plusieurs postes à temps plein et à temps partiel disponibles: préposé(e) à la vente, barista et aide-cuisinier(ère). Le bilinguisme est un atout. Salaire à discuter. Disponibilité de jour, les fins de semaine et la semaine. Veuillez faire parvenir votre CV à : anne-charlotte.beaulieu@saveursio.com.
418 829-0450.

RECHERCHE

Recherche un appartement à l'île d'Orléans pour juillet 2021. 3 1/2 ou 4 1/2 ou 5 1/2.
418 922-3630 ou nathaliemarcoux18@gmail.com

DATES BUTOIRS À RESPECTER

Publicités:
lundi 1^{er} février
(Réservation d'espace & matériel publicitaire)

Textes et communiqués:
mercredi 3 février

Distribution du journal:
jeudi 18 février

Autour de l'île est un journal communautaire imprimé à 4 500 exemplaires et distribué gratuitement dans les six municipalités de l'île d'Orléans.

Tél.: 418 828-0330 • Téléc.: 418 828-0741 • info@autourdeleile.com
517, route des Prêtres, bureau 115, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans (Québec) G0A 4E0

Rédacteur en chef:
Marc Cochrane

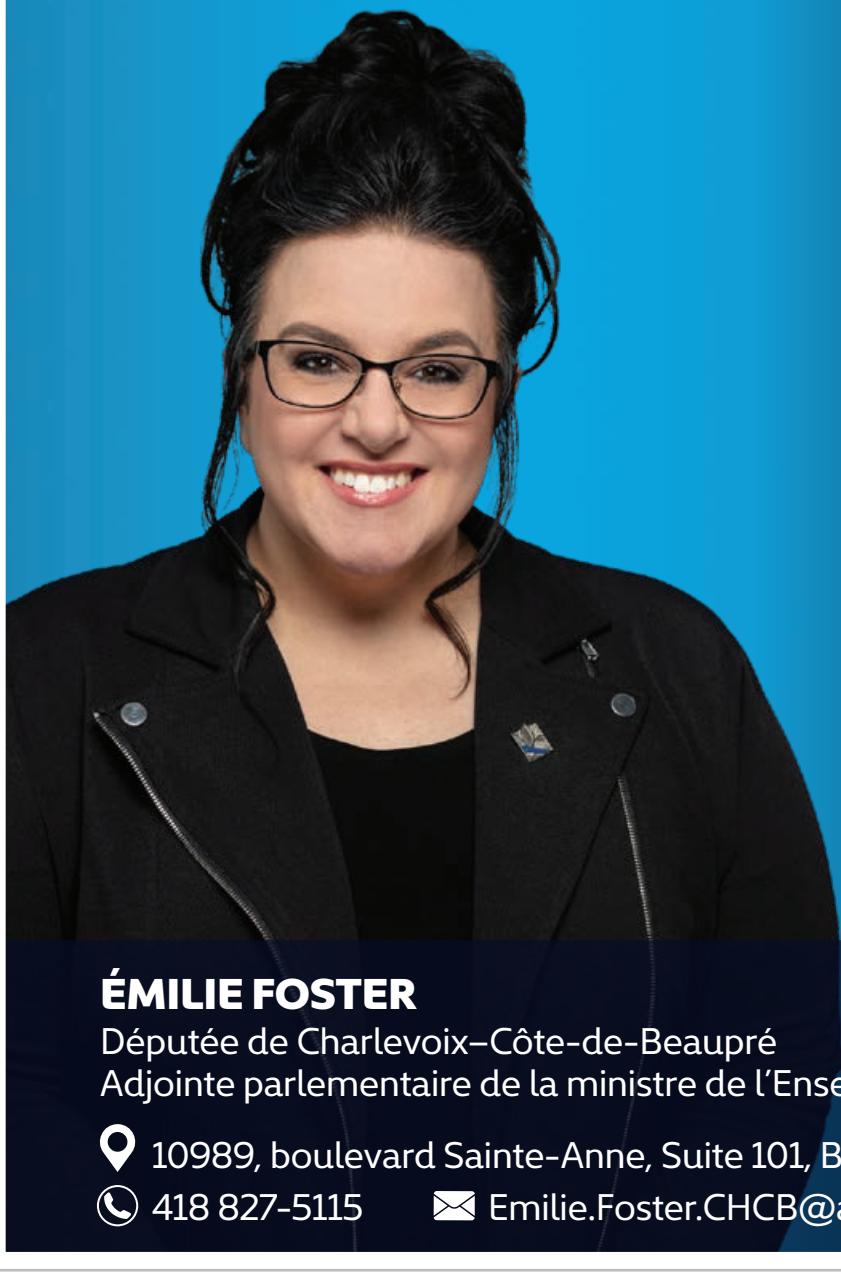
Directrice:
Laure-Marie Vayssairat

Collaborateurs/trices: Hélène Bayard, Nicole Bédard, Marie Blouin, Sabrina Gamache-Mercurio, Susana Ochoa Vega, Marie-Hélène Therrien et Marie-Claire Tremblay.

Conception: ORAGE communication

Imprimeur:

AMÉCOQ Québec



ÉMILIE FOSTER

Députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré
Adjointe parlementaire de la ministre de l'Enseignement supérieur

📍 10989, boulevard Sainte-Anne, Suite 101, Beaupré QC G0A 1E0
📞 418 827-5115 📩 Emilie.Foster.CHCB@assnat.qc.ca

Je tiens à remercier les employés et les bénévoles de tous les organismes de **l'Île d'Orléans** qui ont su adapter leur offre de service au cours de la dernière année afin de poursuivre leur mission auprès des citoyennes et des citoyens.
Vous êtes essentiels.

Merci d'être là ! Vous pouvez toujours compter sur moi.

Votre députée,
Émilie Foster



CONCOURS **Cotiser à son REER/CELI, c'est gagnant**

8 prix de 2 500 \$ à gagner

Pour réaliser vos projets, cotisez à un REER ou à un CELI d'ici le 1^{er} mars 2021 inclusivement. Vous courrez la chance de gagner l'un des 8 prix de 2 500 \$*.

Tous les détails à desjardins.com/concours-reer-celi

* Aucun achat ni contrepartie requis. Concours ouvert du 1^{er} janvier au 1^{er} mars 2021 inclusivement aux membres d'une caisse Desjardins du Québec ou de la Caisse Desjardins Ontario Credit Union inc. Valeur totale des prix : 20 000 \$. Huit tirages auront lieu aux dates suivantes : les 14, 21 et 28 janvier, les 4, 11, 18 et 25 février et le 11 mars 2021. Certaines conditions s'appliquent. Détails et règlement disponibles au desjardins.com/concours-reer-celi.